

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$6.00
MONTREAL ET BANLIEUE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE QUOTIDIEN

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Malm 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Malm 9121

Administration, Malm 9169

FAIS CE QUE DOIS!

Point d'interrogation sans réponse

Le "Canada" et les concessions de Manicouagan — L'exemple de Grand'Mère, de la Tuque, de Shawinigan et de Manicouagan. (l'an passé) — Pourquoi cette contradiction?

Le Canada consacre ce matin aux dernières concessions forestières de Manicouagan un article qui ne manque pas d'intérêt. En voici de larges extraits:

On sait que le ministère des terres et forêts vient de faire cette concession avec certaines conditions par lesquelles il assurera le développement rapide et avantageux DE CETTE REGION.

Il est stipulé, en effet, que la compagnie concessionnaire de ces immenses terrains boisés devra construire DANS L'UNE DES CITES PROVINCIALES et commencer d'exploiter, dans les cinq ans, une manufacture de pulpe et de papier provenant de la concession.

Par conséquent, le gouvernement relie par une association nécessaire la richesse dont il se départit pour les fins industrielles à son exploitation non seulement dans la province, mais spécifiquement dans un CENTRE CITADIN auquel cette grande entreprise doit apporter beaucoup de travail. Plus la concession a d'étendue, plus la condition à laquelle elle ne peut échapper se trouve à centraliser chez nous de substance forestière destinée à l'exploitation industrielle dans les limites de la province. Et comme corollaire, c'est autant de travail rémunérateur réservé pour la main-d'œuvre provinciale.

Ainsi, le gouvernement assure l'ETABLISSEMENT D'UN CENTRE INDUSTRIEL IMPORTANT, tout comme il a, par sa politique sage et réfléchie, PERMIS LA FONDATION ET LE DEVELOPPEMENT DE VILLES TELLES QUE GRAND-MERE, SHAWINIGAN FALLS, LA TUQUE, ETC. Des milliers d'ouvriers trouveront de l'ouvrage dans cette NOUVELLE LOCALITE et ce sera autant de monde qui ne sera pas tenté d'aller vers les Etats-Unis trouver du travail, comme on a eu à le déplorer récemment.

Ce texte laisse complètement de côté la question la plus intéressante qu'il soulève: la concession de Manicouagan.

Ceux qui ont quelque souci de ces problèmes arides ont en effet remarqué qu'il existe, entre les conditions imposées l'an passé et cette année à la mise aux enchères de concessions voisines, une différence essentielle.

L'an passé, on exigeait que le bois coupé fût fabriqué sur place. Cette année, on interdit formellement cette exploitation sur place. On décrète que pas un pouce de bois ainsi coupé ne devra être converti en pulpe ou en papier ailleurs que dans une usine construite dans un rayon de huit milles (pas neuf, pas dix) de l'une des cités (pas des villes, notez bien) de la province.

Et nous nous sommes demandé, avec beaucoup d'autres, le pourquoi de cette stipulation et de cette contradiction. (Il n'est pas question ici de l'obligation de fabriquer dans la province, mais dans certains endroits déterminés de la province.)

Et c'est à ce point d'interrogation que le Canada ne répond pas.

En fait, le problème l'embarasse probablement autant que nous.

Il dit, en effet: "Ainsi, le gouvernement assure l'établissement d'un centre industriel important, comme il a, par sa politique sage et réfléchie, permis la fondation et le développement de villes telles que Grand'Mère, Shawinigan Falls, La Tuque, etc."

Nous ne savons ce qui en est de l'etc., mais il est clair que, si on avait imposé aux concessionnaires d'autrefois l'obligation attachée à la dernière mise aux enchères, si on les avait contraints d'établir leur usine dans un rayon de huit milles de l'une des cités de la province, ni Grand'Mère, ni Shawinigan, ni La Tuque n'auraient pu bénéficier de la présence de cette usine. Cherchez en effet, sur la carte, dans un rayon de huit milles, une cité qui avoisine ce qui est aujourd'hui Shawinigan, la Tuque et Grand'Mère, vous n'y trouverez rien. Mais, dans "sa politique sage et réfléchie", le gouvernement d'alors, que le Canada ne manque pas de louer, n'a pas cru devoir imposer pareille condition. Et il se vante d'avoir ainsi permis, dans la province, la naissance de centres nouveaux.

Pourquoi, encore une fois, a-t-on jugé convenable d'opérer une pareille volte-face, de renverser une politique dont on se louait, non seulement il y a dix ou quinze ans, mais l'an passé même?

Puisque le Canada a jugé à propos d'aborder la question, nous espérons qu'il voudra bien la creuser et nous apporter une réponse dont il a tout l'air d'avoir, autant que nous, besoin... Omer HEROUX.

Les dessous de la conférence

Baldwin aurait volé Lloyd George

Une intéressante étude sur les motifs des élections britanniques précipitées, par M Dafoe, journaliste canadien, qui assistait à la dernière conférence impériale.

Ottawa, le 3. — M. Dafoe, rédacteur de la Manitoba Free Press, publie dans son journal d'intéressantes révélations sur la conférence impériale et la politique anglaise. Dans son dernier article surtout, il établit des liens très intimes entre la réunion des premiers ministres à Londres et les élections anglaises actuelles.

Ce n'est pas, par hasard, dit-il, que l'agenda de la dernière conférence contenait un article spécial pour la préférence britannique. Des gens haut placés avaient vu à ce qu'on ne l'oublie pas. Ils avaient même fondé sur ce point tout un plan politique. Leur intention était de pousser d'une manière ou de l'autre les premiers ministres des Dominions à se déclarer en faveur de la protection et à le proclamer ouvertement par toute l'Angleterre durant leur voyage. Prenant ensuite pour prétexte ces déclarations des hommes d'Etat coloniaux, ils auraient déclenché une élection générale pour l'établissement de la protection et l'abandon du libre-échange, auraient tenté de entraîner sur les plates-formes électorales nos représentants à Londres et, par une rapide et violente campagne en faveur d'une union plus intime de tous les commonwealths britanniques, auraient conquis le pouvoir pour cinq ans, avec la liberté de régler à leur guise tous les problèmes de politique intérieure et de politique extérieure.

Mais l'exécution du plan, continue M. Dafoe, a différé de sa conception. M. Bruce, représentant de l'Australie, que l'on avait mis dans les secrets de la conspiration, a été le seul des premiers ministres coloniaux à jouer la partie qu'on lui avait assignée. Il a réclamé la préférence britannique avec une énergie et une vigueur extraordinaires; il n'a pas manqué de dire que tout son pays était derrière lui pour demander la même chose. Il n'a pas caché enfin ses opinions à l'Angleterre. Mais les autres représentants des Dominions ont été plus courtois. Ils ont exprimé un désir tout simple, mais ont marqué en même temps qu'ils ne voulaient pas s'immiscer dans la politique anglaise et que la solution de cette question appartenait à l'électorat britannique. Chaque fois qu'ils ont demandé quelque chose à l'Angleterre, ils ont établi les mêmes réserves.

Cette conduite scrupuleuse n'était pas de nature à donner satisfaction au parti qui avait préparé une élection générale, car elle lui donnait moins de chances de frapper un coup décisif des Pouvoirs de la campagne électorale. Cependant elle lui fournissait quand même les raisons suffisantes d'un appel au peuple et c'est ce qu'il n'a pas manqué de faire alors que nos représentants n'avaient pas encore quitté le territoire anglais.

M. Dafoe suppose, en plus, que M. Baldwin lui-même n'avait pas été mis au courant de ce plan avant la réunion de la conférence impériale. Il y a à peine deux mois, dit-il, il voulait donner le poste important de chancelier de l'échiquier à M. Reginald McKenna, qui est un libéral et, de plus, libre-échangiste convaincu. Plus homme d'Etat que politicien pratique, il ne voyait pas l'opportunité d'une élection immédiate lorsque son parti avait encore en Chambre une majorité suffisante.

Cette version des événements diffère un peu de celle qui court certains journaux de l'Angleterre depuis quelques jours. Encore ici, on affirme qu'un certain groupe de personnes, influentes dans les milieux politiques et financiers, avaient prévu un appel sur la question de la préférence britannique et de la protection. La conférence impériale devait fournir l'occasion de cette élection. Mais cette fois, c'était M. Lloyd George qui devait se mettre à la tête du mouvement, avec ses principaux lieutenants, c'est-à-dire lord Birkenhead, Austen Chamberlain et quelques autres qui ne l'ont pas abandonné dans sa chute et qui composaient encore, jusqu'en ces derniers temps, l'état-major du petit Gallois.

Et c'est afin de se faire la main que M. Lloyd George serait venu en Amérique et particulièrement au Canada. Si tout avait bien marché, il aurait déclaré à son retour en Angleterre que les citoyens des Dominions et principalement du Canada demandaient la préférence tarifaire à grands cris et que l'Angleterre...

Le labeur et le repos, le plaisir et les ennuis, l'abstinence périodique et les frictions de circonstance marquaient le calendrier de leurs jours, ces tour à tour sombres et joyeux.

Hélas! hélas! aujourd'hui, la jeune fille et le jeune homme rêvent tristement le soir au coin du feu de cinéma après avoir parcouru le journal jaune, si justement nommé le cinéma des campagnes et on fait de mots en mots des épigrammes de blâmes, et de toutes ces joyeuses fêtes qui se terminent par des rondes joyeuses, par des danses rustiques qu'on a peut-être trop condamnées en certains endroits.

Le labeur et le repos, le plaisir et les ennuis, l'abstinence périodique et les frictions de circonstance marquaient le calendrier de leurs jours, ces tour à tour sombres et joyeux.

Hélas! hélas! aujourd'hui, la jeune fille et le jeune homme rêvent tristement le soir au coin du feu de cinéma après avoir parcouru le journal jaune, si justement nommé le cinéma des campagnes et on fait de mots en mots des épigrammes de blâmes, et de toutes ces joyeuses fêtes qui se terminent par des rondes joyeuses, par des danses rustiques qu'on a peut-être trop condamnées en certains endroits.

Le labeur et le repos, le plaisir et les ennuis, l'abstinence périodique et les frictions de circonstance marquaient le calendrier de leurs jours, ces tour à tour sombres et joyeux.

Hélas! hélas! aujourd'hui, la jeune fille et le jeune homme rêvent tristement le soir au coin du feu de cinéma après avoir parcouru le journal jaune, si justement nommé le cinéma des campagnes et on fait de mots en mots des épigrammes de blâmes, et de toutes ces joyeuses fêtes qui se terminent par des rondes joyeuses, par des danses rustiques qu'on a peut-être trop condamnées en certains endroits.

Le labeur et le repos, le plaisir et les ennuis, l'abstinence périodique et les frictions de circonstance marquaient le calendrier de leurs jours, ces tour à tour sombres et joyeux.

Les relations franco-canadiennes

L'ETUDE DE M. GEO. GERALD, DEPUTE, DANS LA REVUE HEBDOMADAIRE

Depuis les succès prodigieux de "Maria Chapdelaine" qui s'ajoutait à l'impression produite par notre corps expéditionnaire, les choses du Canada sont à l'ordre du jour en France, pour ainsi dire. Des Français et des Canadiens parlent souvent de nous ou nous consacrent des écrits, pas toujours sans erreurs de fait ou avec un respect rigoureux de la mesure — il s'agit des premiers — mais en général de manière à corriger un double malentendu: nous ne sommes pas des Français parlant anglais, comme la composition de certains règlements l'a pu faire croire. "Le pays de Québec" décrit par Louis Hémon n'est qu'un coin peu représentatif de la province.

Dernièrement, le "Monde Nouveau" publiait un numéro canadien. La livraison de novembre de la grande revue "Science et Industrie" contient un supplément spécial sur le Canada. Les revues françaises ouvrent de temps en temps leurs colonnes à des écrivains de chez nous. Nous avons remarqué que notre "Revue Trimestrielle", en son dernier numéro, comptait M. André Thérive au nombre de ses collaborateurs. Ces échanges sont de nature à dissiper les ignorances et favorisent la compréhension mutuelle.

Entre autres revues françaises qui nous ont récemment consacré des articles citons la "Revue Hebdomadaire": le 13 octobre, un article de M. Jean Desy, professeur à l'Université de Montréal, sur cette Université; le 10 novembre, une étude de M. Geo. Gerald, député de la Charente, sur les relations franco-canadiennes, en marge de l'exposition roulotte de la France au Canada, et du Canada en France.

M. Gerald parle surtout de l'exposition canadienne. C'est d'actualité. Nous ignorons quels effets elle aura au point de vue commercial. La différence du change favorise les exportations françaises mais nous les notons. Espérons que la propagande faite produira ses fruits dans des temps meilleurs. Il n'en demeure pas acquis que le train exposition a été dans les principales villes de France, et pour des milliers et des milliers de Français, une leçon de choses exceptionnelle sur le Canada. Les journaux en ont parlé. Des représentants canadiens-français ont fourni les renseignements voulus sur le Québec. Des plaquettes ont rempli le même rôle.

M. Gerald écrit à ce sujet: "Des brochures écrites en français, magnifiquement illustrées par l'image et par les chiffres, sont distribuées aux visiteurs. Je les ai avec intérêt parcourues. J'en dégage l'essentiel." Et après avoir donné la dénomination générale des produits exposés dans chacun des 32 cantons et la liste des produits canadiens, l'auteur fournit des précisions sur les forêts, la pêche, l'agriculture, le bled et la répercussion politique de cette question économique, sur l'industrie, le papier, les houillères et mines, les forces hydrauliques, la métallurgie et les métaux, l'industrie chimique, les chemins de fer et postes, les capitaux et la main-d'œuvre, la population et les finances publiques.

Nous que M. Gerald déplore l'absence de capitaux français. "Reconnaissons-le, hélas! la France qui a tant prêté à l'étranger et qui fut si longtemps la puissance d'épargne et de placements à l'étranger, les peuples russes ne le savent que trop, rentre pour une bien modeste part dans ce pourcentage tout à fait réduit: divers 1 pour 100! Dans aucun autre pays au monde, pourtant, on n'a rencontré autant de placements sûrs et rémunérateurs. Et ce pays, c'est la Nouvelle-France! Politiquement et économiquement, l'aider est pour nous un devoir qui se confond avec notre intérêt double, d'abord par un placement sûr de rendement immédiat, rémunérateur, susceptible ensuite de se transformer à notre avantage par les ressources en matériaux et en matières premières que le Canada nous offre, par exemple, pour la reconstitution nécessaire de nos régions dévastées par le banditisme allemand, un élément précieux de rénovation nationale."

"Se l'attacher plus encore si possible, par des liens financiers, serait une parfaite bonne action. Tant de souvenirs fameux la justifient, un attachement éprouvé la commande et les plus grandes espérances l'imposent pour le bien commun du Canada et de la France, pour le bonheur de l'humanité dans la paix universelle."

M. Gerald est député. Il a le tour des périodes sonores, sans phrases, c'est la question des capitaux français ne doit-elle pas attirer l'attention de nos dirigeants? N'y a-t-il pas moyen de la traiter autrement qu'en fonction du colonialisme moral? Le capital français ne peut-il servir de contrepois aux influences de la finance anglo-saxonne? Aux compétences de répondre et de décider.

M. Gerald termine par des considérations économiques, mais il commence par des considérations d'ordre sentimental et intellectuel. Il note que notre loyallisme envers l'Angleterre s'accompagne de la volonté d'assurer "le développement et la pérennité de la race canadienne-française sur l'immense territoire de l'Atlantique nord..." Il loue la fécondité de la race, notre accroissement constant. Il nous attribue une population de 5 millions sur 2,235,000 Américains, confondant l'A-

Or, la Chambre de Commerce de Montréal, pour sa part, a réclamé la création du Bulletin et protesté contre ses retards.

Mais il ne serait pas mauvais que les hommes d'affaires canadiens-français protestassent une fois de plus contre la mauvaise farce qui se joue à Ottawa.

S'ils laissent, sans mot dire, se perpétuer cette aventure, ils auront toute chance un jour ou l'autre encore de se faire marcher sur les pieds par les mêmes personnages.

Pour la police

On a dû signaler à la police certains affiches particulièrement suggestives et qui s'élevaient publiquement.

Nous espérons que l'autorité compétente aura vite fait d'en débarrasser la ville.

O. H.

Les Sud-Africains reçoivent leur premier ministre qui rentre de Londres

Le général Smuts a été l'objet d'une bruyante et chaleureuse réception à son arrivée au Cap — Dans une entrevue il déclare que l'Allemagne se remettrait vite sur pied si la politique de la Ruhr disparaissait — Il se dit enchanté du choix du comte d'Athlone comme gouverneur général de son pays.

Les équipes de secours peuvent difficilement opérer dans la vallée de Bergame à cause de la profonde couche de boue qui recouvre le sol.

LE CAP, Afrique-Sud, 4 (S. P. C.). — Le général Jan-Christian Smuts, premier ministre de l'Afrique-Sud, a été l'objet d'une bruyante et chaleureuse réception à son retour de Londres, où il a assisté à la conférence impériale.

Dans une entrevue concernant le projet qu'il préconise pour réhabiliter l'Allemagne, M. Smuts a dit: "Dans un sens, on peut dire que mon projet est semblable au plan dont on s'est servi pour relever l'Autriche. Bien des gens haut placés disent que l'Allemagne se remettrait vite sur pied si on lui lâchait un peu la bride et si la politique poursuivie actuellement dans la Ruhr disparaissait."

RETICENT SUR LES ELECTIONS ANGLAISES

Le premier ministre Smuts a refusé de parler des élections anglaises, mais il a dit que le premier ministre Baldwin est d'un bon tempérament et qu'il est profondément anglais, ce qui explique la haute estime dont il jouit auprès d'un si grand nombre de ses concitoyens.

A propos de l'offre de préférence du premier ministre Baldwin, M. Smuts a dit que nombreux sont ceux qui furent étonnés de la générosité des concessions, lesquelles seraient certainement d'un grand avantage aux industries essentielles de l'Afrique-Sud. Il a ajouté que par sa session de cette année la conférence impériale a grandement rehaussé sa puissance et son prestige.

UN MODELE DE GOUVERNEUR GENERAL

Quant à la nomination récente du comte d'Athlone au poste de gouverneur général de l'Afrique-Sud, le premier ministre Smuts a fait cette remarque: "Je vous ai obtenu un bijou de gouverneur général. Je suis très content." M. Smuts a laissé entendre que c'est lui qui a suggéré à Sa Majesté de faire cette nomination. Il ajouta: "Le roi est enchanté que le comte d'Athlone, qui est le frère de la reine Marie, remplisse une fonction aussi importante dans un des Dominions."

DES SCENES DISGRACIEUSES

LONDRES, 4 (S. P. A.). — Les scènes disgracieuses aux assemblées politiques deviennent plus fréquentes et plus graves à mesure qu'approche le jour des élections générales en Angleterre. C'est ainsi qu'hier soir Winston Churchill a passé un vilain quart-d'heure. La foule a manifesté contre lui et a brisé la vitre de son automobile. La police dut être mandée pour sauver des coups le candidat libéral en faveur duquel M. Churchill parlait.

On rapporte que des conservateurs enragés ont attaqué les interrupteurs communistes à Sheffield, de sorte que l'assemblée dégénéra en saute-à-coutte. Les journaux apprennent qu'à Oxford une assemblée libérale a été dispersée avant la fin des discours.

LE VOTE DES FEMMES

La plupart des candidats emploient les derniers jours de leur ardue campagne à capter la confiance des électrices dont le nombre vote aura une grande portée sur le résultat général de l'appel au peuple. Les femmes gardent toujours leur secret et tiennent les cabaleurs dans le doute perpétuel.

PREDICTIONS DIFFICILES

Hier, les prophètes politiques ont eu beau faire, aucun d'eux n'est en mesure plus que la semaine dernière de prédire de façon assez exacte le résultat des élections. Dans un discours prononcé à Glasgow, Herbert Asquith a refusé d'endosser le manteau du devin, mais il a ajouté que M. Baldwin n'obtiendrait probablement pas le manteau du pouvoir qu'il convoite. Par ailleurs, à la Bourse de Londres, les valeurs conservatrices ont pris de l'essor, mais il faut noter que les membres de la Bourse sont en bonne partie sympathiques aux idées des conservateurs.

D'après les arrangements pris, on peut dire que le résultat du scrutin dans 250 bureaux de votation sera connu avant trois heures vendredi.

DANS LA VALLEE DE BERGAME

BERGAME, Italie, 4 (S. P. A.). — On continue à rechercher les cadavres parmi les six cents victimes au moins qui gisent dans la zone ravagée par les eaux. Ce travail comporte maintes difficultés. En se retirant, l'eau a laissé la vallée de Bergame engoutie sous plusieurs pieds de boue que la température pluvieuse tient molle, de sorte que les équipes de secours doivent procéder lentement dans ces régions où fleurissaient autrefois de jolis villages. Les survivants de la catastrophe les suivent de près, mais par l'espoir de retrouver vivant quelqu'un de leurs parents ou amis.

AU SECOURS DES SINISTRES

En présence des difficultés quasi insurmontables de découvrir pour le moment les morts, les sauveteurs s'exercent à prendre soin des vivants, sinistrés ou blessés. Parmi ce derniers, il en est qui sont étendus. Il est presque impossible de les transporter hors de la région dévastée. Il faut les soigner sous des abris temporaires construits avec des matériaux apportés là, malgré les étangs de boue. On se sert de charrettes conduites par des bœufs pour amener des vivres, des vêtements, des couvertures et des matelas pour les survivants et pour les membres des équipes de secours. Ce genre de transport ne s'opère pas facilement, étant donné l'état détrempé du terrain.

(Voir aussi en pages 3 et 8)

L'actualité

Edmond Massicotte

Le temps des éternelles... Le même point d'interrogation tenait les toutes les cervelles: que donner?

Et pourtant la solution est simple. Le livre est tout désigné. Que le destinataire soit enfant ou adulte, jeune fille, jeune homme, barbon, aïeule, le livre est tout désigné. Le livre, en effet, c'est le compagnon. Le charme des heures moroses, il évoque le soleil et la gaieté quand le temps est gris, il soutient les cœurs si on sait le choisir; il est le consolateur, le médecin, le stimulant. Il est tout cela et bien d'autres choses.

Depuis deux ans les auteurs canadiens se tiennent à l'entrée des fêtes comme les pauvres à l'entrée d'une maison opulente et ils offrent leurs oeuvres modestes. Les passants ne s'arrêtent guère. L'étrange doit avoir une enveloppe élégante. Le donateur y tient. Les grands magasins, vous l'avez remarqué, au temps des fêtes, soignent particulièrement l'emballage.

Et nos ouvrages manquent un peu de tenue extérieure. Ils n'ont pas l'allure de cadeaux du jour de l'an. Ici même quelqu'un qui avait visité les diverses expositions se plaignait de la rareté, sinon de la carence complète de belles reliures.

Mais ce visiteur ignorait sans doute ce que la maison Granger avait en préparation. Elle vient en effet de mettre en vente un volume admirable, l'une des plus belles éditions canadiennes. Nos Canadiens d'aujourd'hui, nés de l'heureuse collaboration de plusieurs écrivains canadiens et d'un artiste canadien,

enthousiaste d'un passé, sain, robuste, chrétien et qui le peint avec amour, M. Edmond Massicotte.

M. Massicotte n'est pas inconnu de nos lecteurs; nous avons parlé ici presque tous les ans de ses oeuvres qu'il a pris l'habitude de présenter au public vers l'époque des fêtes. Ce sont d'exactes peintures de scènes d'autrefois où l'artiste a eu soin de rassembler tous les objets qui peuvent le mieux reconstituer le passé: vieilles maisons, vieux meubles, vieux costumes, tout cela baigne dans la pleine vérité historique.

Ces beaux tableaux sont commentés par des auteurs canadiens. La reliure, le papier, la typographie, tout cela est de grand luxe. C'est donc le cadeau tout désigné pour les éternelles, le moyen de seconder une maison d'édition qui encourt de grands frais pour faire enfin quelque chose de vraiment bien et de canadien.

Ensuite quel enseignement pour les enfants et même pour les adultes que l'évocation de ces mœurs d'autrefois qui ont fait la race forte. On s'en éloigne, l'américanisme nous gagne, la terre est de plus en plus désertée, qui faisait notre force. Le crayon de M. Massicotte préche une doctrine forte. Personne ne peut parcourir ses douze grandes compositions sans être à la fois charmé et ému, charmé par l'évocation naïve des temps abolis et ému par le regret de toutes ces coutumes qui donnaient de la couleur à la monotonie des campagnes et un sens à la vie.

Citons pour terminer cette heureuse réflexion de M. Marlus Beaubeau: "La vie des champs n'a jamais manqué de variété et d'agrement, surtout au temps jadis où la culture rurale s'épanouissait encore dans toute sa fraîcheur première."

qu'excitent nos sympathies."

Et ce portrait du sénateur Beaubien: "Esprit de haute culture, intelligence d'élite, coeur d'or, orateur tour à tour foudroyant et ému, et prenant, il connaît admirablement la gamme des tonalités qui impressionnent, des mots qui frappent, des gestes qui imposent ou qui déterminent; son ardeur et sa conviction conquièrent. Doué d'une étonnante faculté d'assimilation, fortement aidé par une rare puissance de travail et un charme qui se dégage de toute sa personne, l'honorable C.-P. Beaubien est un apôtre dans toute la force du terme. Il est aimé; il mérité de l'être. Il réussit: c'est justice. Réjouissons-nous d'être parmi ses admirateurs et ses amis dans ces succès qui doivent être un profit national."

Heureusement que M. Beaubien est sénateur. Sans cela, de retour de France il aurait peine à courber vers la plèbe de ses électeurs une tête olympienne et trop adulte.

(Suite à la deuxième page.)

CALENDRIER

Demain mercredi, 5 décembre 1923.
De la Férie.
Lever du soleil, 7 h. 30 m.
Coucher du soleil, 4 h. 11 m.
Lever de la lune, 3 h. 58 m.
P. O. le 14 à 9 h. 44 m. du soir.
L. le 22 à 2 h. 39 m. du matin.
L. le 7 à 8 h. 39 m. du soir.
P. O. le 26 à 4 h. 13 m. du soir.
L. le 26 à 5 h. 35 m. du matin.

OUVERTURE DU CONGRES DE COLONISATION

Le lieutenant-gouverneur présidait la cérémonie — M. Taschereau explique le triple but de ces journées de délibérations: définir les relations entre les marchands de bois et les colons, arrêter le mouvement d'immigration et trouver les moyens de développer la colonisation — La création de centres industriels dans la province — Coopération nécessaire avec le gouvernement fédéral — Discours de Mgr Arsenault et de M. Honoré Mercier — Nombreux personnalités officielles présentes.

Québec, 4 (D. N. C.). — S. E. le lieutenant-gouverneur, M. L.-P. Brodeur, a présidé, ce matin, la cérémonie d'ouverture du congrès provincial de colonisation organisé par le gouvernement. Ce congrès a été convoqué il y a quelques semaines et il semble que l'organisation en soit plus ou moins complète. Le ministre de la colonisation a cependant invité tout le public de la province à y prendre part.

Les séances ont commencé ce matin dans la salle du comité des bills privés. Un bon nombre de personnalités distinguées et de personnes intéressées au mouvement de la colonisation dans cette province ont répondu à cette invitation et les délibérations de ce congrès qui doit durer trois jours promettront d'être fort intéressantes.

Ce matin, outre l'allocation de M. Brodeur, il y eut des discours par M. Taschereau, premier ministre, Perrault, ministre de la colonisation et Mercier, ministre des terres et forêts. La division de la province en régions affectées à la colonisation et en régions affectées à l'industrie forestière, la législation concernant la colonisation, la coupe du bois, la désertion des campagnes, la création de centres industriels, l'immigration et le rapatriement, tels sont autant de sujets qui seront étudiés au cours de ce congrès. Toutes autres questions qui seront soumises par les personnes présentes seront aussi mises à l'ordre du jour.

M. L.-P. BRODEUR
M. Brodeur exprime sa joie d'assister à cette cérémonie d'ouverture. Il exprime aussi sa gratitude à la province pour l'accueil sympathique dont il a été l'objet lors de sa nomination à son nouveau poste. Cette réception chaleureuse a été en lui un intérêt chaque jour grandissant. M. Brodeur félicite le ministre de la colonisation et le gouvernement d'avoir convoqué ce congrès provincial. Il doit en tirer d'excellents résultats pour cet important problème de la colonisation, et celui du rapatriement.

C'est sur la terre qu'il faut garder nos gens.
L'agriculture est la richesse de notre province et de notre pays. Il faut enrayer le mouvement des gens de la campagne vers les villes. L'avenir réclame toutes nos forces. M. Brodeur fait des vœux pour que le congrès soit couronné de succès.

M. TASCHEREAU
M. Taschereau félicite d'abord M. Perrault et remercie M. Brodeur d'avoir assisté à l'ouverture du congrès, puis il fait l'éloge des colons, "ce que nous avons de meilleur". Il fait aussi l'éloge du clergé qui s'intéresse si vivement au mouvement de la colonisation. Le ministre considère comme les facteurs les plus importants dans le mouvement de colonisation.

M. Taschereau affirme qu'il y a un mal actuellement. Le congrès n'a pas pour but de faire l'éloge du gouvernement, c'est de rechercher les remèdes à ce mal. Définir les relations entre les colons et les marchands de bois, arrêter le mouvement d'immigration des nôtres, et trouver les moyens de développer la colonisation de la meilleure manière, tel est le triple but du congrès. Le conflit existant entre le colon et le marchand de bois, le colon croit trop souvent qu'il est sacrifié, le marchand de bois se plaint du colon. Le 30 juin dernier, nous avions donné aux colons plus que ce que nous avions retiré de l'exploitation forestière. Le gouvernement réalise que la colonisation est essentielle à notre développement, mais il doit aussi exploiter nos richesses et nos ressources forestières. N'est-il pas temps de créer des zones où tous les colons seront aux colons et d'autres où seront réservés aux marchands de bois. Ne disons pas que tout va bien, discutons le problème sérieusement.

L'immigration a causé un tort considérable à notre province; sans elle, nous serions aujourd'hui quatre millions d'âmes. Comment retenir ces colons qui s'en vont aux Etats-Unis? Nous croyons que la création de centres industriels aiderait beaucoup à retenir dans la province ceux qui ont s'en aller. Une rigoureuse campagne de rapatriement et l'offre de terres aux colons qui sont partis aideraient à ramener ici nos Canadiens.

La coopération avec le gouvernement fédéral est nécessaire. Le gouvernement donne des primes pour amener au Canada des étrangers dont nous n'avons pas besoin. Que le gouvernement fédéral nous donne autant qu'aux autres provinces pour l'immigration et la province de Québec doublera le montant pour ramener ici ceux qui nous ont quittés.

Le bon colon peut compter sur l'aide du gouvernement, les faux colons devront disparaître; l'espérance qu'à la prochaine session, M. Perrault, se basant sur les vœux de ce congrès, présentera d'excellentes

Les anciens du groupe Pie X

AU COURS DE LEUR REUNION REGULIERE DE DECEMBRE, HIER SOIR, LE R. P. PAPILLON, S. J. LEUR PARLE DU TRAVAIL DE LA FEMME DANS LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Les anciens du groupe Pie X de l'Association catholique de la jeunesse ont tenu, hier soir, une réunion nombreuse sous la présidence de M. Adolphe L'Archevêque. Ils ont entendu une conférence documentée du R. P. Papillon, S. J. sur le travail féminin à Montréal et dans la province, et ont discuté plusieurs projets d'action pratique.

Parmi ces derniers, ils ont résolu de rester fidèles à la belle coutume de nos aïeux de la bédiction paternelle au premier de l'année; comme la plupart d'entre eux sont pères de familles, la tradition continuera de se maintenir, ont-ils déclaré, sans souffrir de solution de continuité. Les membres ont déploré vivement l'émigration systématique et progressive de l'élément canadien-français dans les sphères administratives de l'Etat, où l'on fait de plus en plus dépendre la part qui revient aux Canadiens français; ils regrettent ce mépris porté au pacte fédéral de la Confédération par lequel les deux grandes races du pays devaient se partager les honneurs de l'administration du pays; ils feront parvenir des protestations à qui de droit.

Le R. P. Papillon a traité du travail féminin. Dans nombre d'industries, le travail féminin est un facteur très important de la richesse économique; aussi ses effectifs sont-ils imposants, se chiffrant à 94,000 ouvriers dans Québec, soit 15.5 pour cent de la population ouvrière (statistiques de 1911). Le conférencier étudie successivement les conditions légales, les conditions physiques et les conditions morales de ce travail, qui est transitoire pour la grande majorité des travailleuses.

La législation protège quelque peu les femmes qui travaillent; elle exige un certificat d'âge et d'étude pour l'entrée à l'usine, elle limite à 16 ans; les heures de travail ne doivent pas dépasser soixante heures par semaine, ni s'étendre au-delà de six heures du matin à six heures du soir; le travail dans les mines leur est défendu. Dans les magasins, la loi leur fournit des sièges pour se reposer dans les moments de loisir; enfin il existe une loi de salaire minimum.

Dans la pratique, ces lois souffrent de bien des négligences, de la part des patrons comme de celle des inspecteurs du gouvernement. Il se glisse des abus et des violations flagrantes, et naturellement l'élément féminin étant le plus faible, les subit avec avantage. Les conditions physiques, très défavorables dans la plupart des cas, du travail féminin à l'usine, au magasin, au bureau d'affaires.

Et les conditions morales suivent le même courant, l'on regrette les dangers de la poursuite dans les bureaux, dans les magasins, les rencontres et les avances trop vite acceptées, et cela à cause du salaire ridicule que touchent la majorité des jeunes filles. Outre le milieu défavorable, l'éducation familiale fait aussi défaut et dans nombre d'ateliers et d'usines les jeunes ouvrières entrent avec des dispositions qui les mènent à des écarts. A cet égard, le R. P. Papillon a ajouté maints renseignements à la demande des membres.

La section des anciens du groupe Pie X, dont les cadres se raffermissent de plus en plus, compte actuellement vingt-huit membres actifs; elle a salué, hier soir, le retour de M. Jean-Charles d'Anteuil, ancien président du groupe Pie X, qui a passé six années dans l'Ouest canadien.

Dans le quartier St-Paul

Les contribuables du quartier St-Paul sont invités à une assemblée convoquée par l'association des contribuables de ce quartier, ce soir à la salle Sauvé. Plusieurs questions qui regardent des améliorations à apporter dans le quartier, telles que la construction d'un tunnel sous le canal Lachine et le service des tramways, y seront traitées. M. Anagnon, représentant du quartier Saint-Paul, sera présent, et les députés fédéraux de St-Henri, Westmount et de Jacques-Cartier sont invités également.

Le procès Nicol-Noël à Sherbrooke

Le secrétaire du Dr Noël identifie ses notes sténographiques produites en cour — Ce dernier continue son témoignage au sujet des affidavits et du fameux caucus de 1917.

Sherbrooke, 4 (D.N.C.). — Le procès Nicol-Noël s'est continué ce matin devant le juge Gobeil après s'être ajourné vendredi. M. Wilfrid Deslauriers a identifié les notes sténographiques prises lors des entretiens du Dr Noël avec les lieutenants de la loi octobre 1922 dont nous avons déjà publié la teneur.

Le Dr Noël lui avait ordonné alors de ne pas les divulguer. Le Dr Noël continue son témoignage. Le 16 octobre 1922, il a rencontré M. Tobin au bureau de Nicol et ils ont causé des rumeurs qui circulaient au sujet des permis, on y a décelé de la confusion, la vérité des bruits en circulation.

Le 16 octobre 1922, il a rencontré M. Tobin au bureau de Nicol et ils ont causé des rumeurs qui circulaient au sujet des permis, on y a décelé de la confusion, la vérité des bruits en circulation.

Pas de cardinaux étrangers

Rome, 4 (S. P. A.). — Une communication mi-officielle du Vatican dit que le pape Pie XI n'a pas l'intention de nommer de cardinaux parmi le clergé étranger au prochain Consistoire.

Dissolution du parti progressiste

Ottawa, 4 (D.N.C.). — La décision prise par le conseil d'agriculture de retirer son appui au parti progressiste aura probablement des conséquences sérieuses. On considère ici qu'elle amènera probablement la dissolution du parti progressiste dans un avenir prochain et le passage à droite de l'orateur d'une grande partie des partisans de M. Crerar.

Le Père Langlais à la consistoriale

Une dépêche de Rome à la Croix, de Paris, en date du 20 novembre, annonce que le souverain Pontife a nommé consultateur à la Congrégation Consistoriale le R. P. Alphonse Langlais, de l'ordre des Dominicains.

Le R. P. Langlais est un Canadien français qui a occupé dans son ordre, au Canada, de très hautes fonctions.

Les élections à Lachine

M. J.-B.-A. Ashby, notaire, a remporté les honneurs de la campagne municipale de Lachine, hier, avec une majorité de 639 voix sur son adversaire, M. le docteur Dechêne. Il entre au conseil municipal avec des éléments nouveaux, car de tous les anciens membres, seul M. Alfred Chapman a été réélu.

Pour la mairie, majorité du notaire Ashby sur le Dr Dechêne, 639 voix.

A l'échevinage: siège no 1, majorité de M. Joseph Dubois sur M. Emile-S. Bourne, 645 voix. Siège no 2, majorité de M. Dalbé Vau sur M. Louis Gaston, 120 voix. Siège no 3, M. Edgar Leduc, élu par acclamation.

Siège no 4, majorité de M. Arthur Durocher sur M. Joseph Rouleau, 118 voix.

Siège no 5, majorité de M. Albert Saint-Onge sur MM. N. Couture, C. Johansson, A. McGee et C.-A. Smith, 562 voix.

Siège no 6, majorité de M. Robert Massie sur M. W.-H. Johnson, 552 voix.

Siège no 7, majorité de M. Alfred Chapman sur M. Alfred Monbriand, 610 voix.

Dès que le résultat eut été connu, le nouveau maire dit prononcer un discours devant un millier de personnes dans la salle du conseil municipal. Il a remercié ses concitoyens de l'honneur et de la confiance qu'ils lui témoignent et a promis de leur payer de retour par une saine administration des affaires de la municipalité.

Les Ontariens veulent un plébiscite

Toronto, 4 (S.P.C.). — Des conservateurs de Toronto-Nord réunis hier soir, ont adopté une résolution demandant que le peuple de l'Ontario ait prochainement l'occasion d'exprimer son opinion sur la loi relative aux liqueurs alcooliques par la tenue d'un plébiscite sur cette question. La motion déclarait que la loi de tempérance de 1900 n'est plus en fonctionnalité et qu'il est temps que le peuple canadien puisse juger à son mérite.

J.-A. McCausland, député provincial de Toronto-Sud-Ouest, a dit que si William Hearst avait gâché sa carrière politique sur la question de tempérance, que le parti conservateur n'a jamais été pour les réformes de tempérance, que 80 pour cent de adeptes de l'Eglise anglicane étaient des Tories et que sur ce nombre moins de 20 p. c. sont partisans de la tempérance, que la province avait élu le gouvernement actuel au pouvoir à dessein de se débarrasser des théories de M. Raney et des lois fanatiques qui en sont découlées, que les médecins sont fatigués de la loi actuelle et que les pharmaciens font un commerce florissant en vendant du whiskey.

Quelques orateurs ont protesté contre l'adoption de la résolution.

Meilleur traitement pour les subalternes

Québec, 4 (D. N. C.). — Devant les membres de la Commission du service civil, hier après-midi, au palais de justice, MM. G. Blouin, Aurèle Leclerc, J.-B. Carbanneau, A. Robitaille, Gustave Chouinard, H.-A. Legendre et A. Pouliot, officiers supérieurs, ont tous recommandé une augmentation de traitement pour les employés subalternes. Le Dr Morisset présidait la séance.

L'abbé Poulin était curé de Clarence-Creek depuis 1901. Il était né à Montebello, comté de Labelle, en 1863. Il fit ses études à Ottawa et fut ordonné dans sa paroisse, natale par Mgr Duhamel en 1889.

Mgr di Maria est arrivé

Ottawa, Ont., 4 (D. N. C.). — Mgr Pietro di Maria est arrivé à Ottawa à midi d'un voyage de Rome. Quelques amis et de nombreux membres du clergé sont allés le recevoir à la gare.

Statistiques de la mortalité

LE MOIS DE NOVEMBRE A VU 725 DECES DONT 152 DE BEBES AGES DE MOINS D'UN AN. — LES CAS ET LES DECES DES MALADIES CONTAGIEUSES.

Les maladies contagieuses enregistrées durant le mois de novembre ont offert une augmentation des cas rapportés et une diminution des décès en comparaison des statistiques du mois de novembre 1922. Le service d'hygiène nous signale ainsi le nombre de 664 cas, et de 82 décès pour novembre 1923 contre 630 cas et 93 décès en novembre 1922.

Les cas et les décès rapportés depuis les débuts de l'année donnent une comparaison adverse; les cas sont moins nombreux avec le chiffre total de 7924 contre 8336 pour la même période de 1922, et les décès sont beaucoup plus nombreux avec un total de 1522 cette année contre 1373 seulement l'an dernier, pour les onze mois.

En novembre, les cas et les décès se sont répartis comme suit: diphtérie, 190 cas, 17 décès; scarlatine, 252 cas, 1 décès; typhoïde, 13 cas, 3 décès; rougeole, 68 cas, 0 décès; rubéole, 2 cas, 0 décès; varicelle, 81 cas, 0 décès; coqueluche, 26 cas, 3 décès; tuberculose, 83 cas, 74 décès; oreillons, 33 cas, 0 décès; méningite cérébro-spinale, 3 cas, 3 décès; grippe, 9 cas, 9 décès; variole, 0 cas, 0 décès; érysipèle, 1 cas, 0 décès; paralysie infantile, 3 cas, 0 décès. Grand total: 664 cas, 82 décès.

Depuis le 1er janvier jusqu'au 1er décembre, il y a eu 7,924 cas et 1,522 décès causés par les maladies contagieuses, contre 8,336 cas et 1,373 décès pour la même période de 1922. Les cas et décès enregistrés cette année sont les suivants: Diphtérie, 1,071 cas, 139 décès; scarlatine, 1,822 cas, 61 décès; typhoïde, 149 cas, 45 décès; rougeole, 1,022 cas, 38 décès; rubéole, 79 cas, 0 décès; varicelle, 511 cas, 1 décès; coqueluche, 551 cas, 15 décès; tuberculose, 1,136 cas, 906 décès; oreillons, 172 cas, 0 décès; méningite cérébro-spinale, 14 cas, 14 décès; grippe, 373 cas, 184 décès; variole, 0 cas, 0 décès; érysipèle, 116 cas, 14 décès; paralysie infantile, 10 cas, 5 décès. Grand total: 7,924 cas, 1,522 décès.

En ce qui concerne la mortalité générale, le mois de novembre accuse une diminution sensible sur les résultats de novembre 1922 et de novembre 1921, mais une augmentation sur ceux de novembre 1921 et de novembre 1920, et la mortalité infantile a diminué en novembre de 37 sur celle de novembre 1922, de 3 sur celle de novembre 1921 et de 52 sur celle de novembre 1920.

Les statistiques sont les suivantes: La mortalité générale durant le mois de novembre s'est élevée à 725, contre 801 en novembre 1922; 722 en novembre 1921; 695 en novembre 1920; et 818 en novembre 1919. La mortalité infantile durant le mois de novembre dernier s'est élevée à 152 contre 189 en novembre 1922; 144 en novembre 1921; 155 en novembre 1920; et 204 en novembre 1919.

Une nouvelle gare aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 4 (D. N. C.). — Le règlement de la fameuse question de la gare du Pacifique-Canadien est maintenant certain et est plus qu'une question de jours.

Le Pacifique construira la nouvelle gare sans exiger la fermeture de la rue Saint-Maurice, non plus que la déviation de la rue Lavolette. La ville consentira à la fermeture des rues Plaisance et Saint-Thomas. Le Pacifique construira la gare à l'endroit actuel en la prolongeant du côté sud dans la direction de l'entrepôt actuel. L'entrepôt des marchandises sera transporté de l'autre côté de la rue Saint-Maurice où est actuellement le charbon.

La nouvelle gare, de très beau style, coûtera \$35,000. Un plan de cette gare sera soumis au conseil, vendredi soir.

Mort de l'abbé J.-C. Poulin

Clarence-Creek, 4. — M. l'abbé Jean-C. Poulin, curé de Clarence-Creek, vient de mourir dans un hôpital d'Ottawa après trois jours de maladie. Les funérailles auront lieu à 10 heures, etc.

L'abbé Poulin était curé de Clarence-Creek depuis 1901. Il était né à Montebello, comté de Labelle, en 1863. Il fit ses études à Ottawa et fut ordonné dans sa paroisse, natale par Mgr Duhamel en 1889.

Meilleur traitement pour les subalternes

Québec, 4 (D. N. C.). — Devant les membres de la Commission du service civil, hier après-midi, au palais de justice, MM. G. Blouin, Aurèle Leclerc, J.-B. Carbanneau, A. Robitaille, Gustave Chouinard, H.-A. Legendre et A. Pouliot, officiers supérieurs, ont tous recommandé une augmentation de traitement pour les employés subalternes. Le Dr Morisset présidait la séance.

L'abbé Poulin était curé de Clarence-Creek depuis 1901. Il était né à Montebello, comté de Labelle, en 1863. Il fit ses études à Ottawa et fut ordonné dans sa paroisse, natale par Mgr Duhamel en 1889.

M. Stephen Leacock a parlé ensuite au nom de l'élément anglais.

M. Dandurand rappelle les activités de M. Naggiar au Canada, et particulièrement sa très large part prise dans le développement de notre Université de Montréal. "Vous avez compris, dit-il au consul, que la France se devait d'apporter son appui à l'épanouissement de ce vigoureux rejeton du chène français poussant haut et droit sur le sol canadien."

LES TROUPES SE RETIRENT PEU A PEU DE LA RUHR

Le général Degoutte estime que la résistance passive prendra réellement fin le 10 décembre.

PARIS, 4 (S. P. A.). — On a annoncé officiellement aujourd'hui à Paris qu'un déplacement des forces militaires s'effectuait graduellement dans la Ruhr afin de diminuer leur contact avec la population. On prévoyait, en effet, en ces derniers temps que l'occupation de la Ruhr deviendrait moins visible, par suite des meilleures nouvelles qui arrivaient de la région.

On annonce également que des rumeurs favorables ont été prises envers les Allemands expulsés pendant la période rigoureuse de l'occupation et envers ceux qui ont été condamnés à l'emprisonnement pour délits contre le régime franco-belge. D'autres mesures analogues seront adoptées le 10 décembre, jour où la situation signée hier à Mayence concernant l'opération des chemins de fer viendra en vigueur.

Le général Degoutte, commandant français dans le territoire occupé, estime que la résistance passive prendra alors réellement fin.

LES POUVOIRS DES EXPERTS

MM. Poincaré et Barthou ont revu ensemble le texte définissant les pouvoirs des comités d'expertise qui doivent examiner les ressources de l'Allemagne et sa situation financière.

PARIS, 4 (S. P. A.). — Hier soir, M. Raymond Poincaré et M. Louis Barthou, ce dernier, président de la commission des réparations, ont revu ensemble le texte définissant les pouvoirs des comités d'expertise qui sont pour examiner les ressources de l'Allemagne et sa situation financière en général. Ce texte est rédigé de telle façon qu'au dire des gens intéressés aux réparations les Etats-Unis consentiront peut-être à faire partie desdits comités. M. Barthou doit porter le texte à la connaissance de la commission des réparations, cet après-midi, et on prévoit que le document sera approuvé.

Dans ce cas, le gouvernement français inviterait probablement les Etats-Unis à prendre part à l'enquête projetée. James-A. Logan, le représentant américain dans la commission, enverra un rapport des délibérations au département d'Etat.

Advenant que le gouvernement de Washington sente encore qu'il ne peut jouer officiellement un rôle dans le travail de ces comités, des mesures seront prises ici pour que les Etats-Unis y soient représentés au moins mi-officiellement.

DEUX ÉLECTIONS PARTIELLES AU MANITOBA

Elles auront lieu dans Carillon et dans Mountain le 14 décembre.

WINNIPEG, 4 (S. P. C.). — Des élections partielles provinciales vont avoir lieu dans Carillon et Mountain le 24 décembre. Les brefs d'élection à cet effet ont été émis hier.

Les candidats seront mis en nomination le 14 courant. Ces élections ont lieu parce que M. Albert Préfontaine a été nommé secrétaire provincial hier et M. C.-R.-J. Cannon, ministre de l'instruction publique. Tous deux étaient respectivement députés de Carillon et de Mountain.

On a annoncé hier soir que M. Neil Cameron restera dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Le premier ministre Bracken dirigera lui-même le ministère de l'agriculture. On avait d'abord dit que M. Cameron avait démissionné.

DES HOMMAGES A M. NAGGIAR

LE COMITE FRANCE-AMERIQUE OFFRE UN BANQUET AU CONSUL DE FRANCE QUI NOUS QUITTE — DISCOURS DE MM. DANDURAND, MONTPETIT, LEACOCK ET NAGGIAR.

Un magnifique banquet d'adieu, offert par le comité France-Amérique à M. Paul-Emile Naggiar, consul général de France à Montréal, et présidé par le sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille dans le cabinet King, a eu lieu hier soir à l'hôtel Ritz-Carlton. L'assistance était très nombreuse et distinguée.

Présentant l'hôte d'honneur, M. Dandurand rappelle les activités de M. Naggiar au Canada, et particulièrement sa très large part prise dans le développement de notre Université de Montréal. "Vous avez compris, dit-il au consul, que la France se devait d'apporter son appui à l'épanouissement de ce vigoureux rejeton du chène français poussant haut et droit sur le sol canadien."

M. Dandurand est convalescent qu'il vient longuement le Canada aura une légation à Paris et la France son ministre à Ottawa.

M. Stephen Leacock a parlé ensuite au nom de l'élément anglais. M. Dandurand rappelle les activités de M. Naggiar au Canada, et particulièrement sa très large part prise dans le développement de notre Université de Montréal. "Vous avez compris, dit-il au consul, que la France se devait d'apporter son appui à l'épanouissement de ce vigoureux rejeton du chène français poussant haut et droit sur le sol canadien."

M. Naggiar remercie les orateurs du beau témoignage d'estime qu'ils viennent de lui donner.

"Si certains résultats, dit-il, ont été obtenus, ils ne sont pas dus à une seule action individuelle; ce sont des forces plus durables qui ont agi. Tout comme le traité franco-canadien de 1922 n'est que la conséquence de celui de 1907, ce n'est donc que la suite toute naturelle d'un travail déjà ancien qui s'est manifesté. Et quant aux résultats obtenus dans le domaine universitaire, il n'est pas douteux qu'ils sont dus aux concours de toutes les bonnes volontés et au fait que les institutions existantes ont rendu possible ces résultats avec une activité des plus brillantes.

"Je me réjouis toutefois certains titres à votre amitié: c'est de

me l'inspiration dans mes rapports avec vous et dans la défense des intérêts français, de la doctrine française par excellence, de la justice et de la fraternité qui subsistent en terre canadienne. Nous retrouvons en effet ici des frères par le sang, par l'esprit, des amis qui nous sont restés fidèles et à qui nous sommes restés fidèles."

Un magnifique banquet d'adieu, offert par le comité France-Amérique à M. Paul-Emile Naggiar, consul général de France à Montréal, et présidé par le sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille dans le cabinet King, a eu lieu hier soir à l'hôtel Ritz-Carlton. L'assistance était très nombreuse et distinguée.

Service pour l'abbé Rosconi

Demain matin à 7 heures 30 on chantera dans l'église de Sainte-Catherine le service du trentième jour de l'abbé Charles Rosconi, curé-fondateur de la paroisse de Sainte-Catherine.

Naissance

M. le Dr Amédée Ruffange, 2215, rue St-Jacques, Montréal, et Mme Ruffange, font part de la naissance de leur fils Jean-Claude, né le 1er décembre, à 8 heures 15, pesant 3 kilos 500 grammes, et de la naissance de leur fille Marie-Claude, née le 2 décembre, à 8 heures 30, pesant 3 kilos 500 grammes.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE COURS DE M. L'ABBE HEBERT

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

M. l'abbé Edmour Hébert, directeur des œuvres sociales, a commencé hier soir, à l'Université de Montréal, son cours de droit social professionnel.

Voici l'analyse de sa première leçon, qui portait sur l'association professionnelle.

DEFINITION: L'association professionnelle peut se définir l'union constante de ceux qui exercent la même profession et le même métier dans le but de réaliser le bien de la profession. On distingue, en général, la profession libérale, la profession industrielle, la profession commerciale et la profession ouvrière.

NATURE: L'association professionnelle est une société:

- a) libre, parce que ses principes constitutifs se rattachent à des faits et des devoirs posés spontanément par la volonté de ceux qui la composent;
- b) particulière, parce qu'elle tend à un bien particulier;
- c) imparfaite, parce qu'elle n'est pas munie de toutes les ressources nécessaires pour atteindre sa fin et dépend de la société civile;
- d) non juridique, parce que ses membres sont liés entre eux par un simple lien de fidélité;
- e) d'ordre privé, parce qu'elle naît de l'initiative personnelle et est fondée sur la liberté individuelle.

THESE. Le droit d'association est un droit naturel. Le droit d'association se définit: la faculté que possède tout homme d'unir ses forces à celles de ses semblables d'une façon constante dans le but de réaliser une fin commune, honnête et légitime.

DEMONSTRATION: 1. — L'homme a une tendance naturelle à travailler au développement normal de toutes ses facultés et à rechercher la perfection dans toutes les sphères de l'activité humaine. Or, sans l'association, l'homme ne peut réaliser cette double fin. Donc, le droit d'association est un droit naturel.

2. — Le droit d'association découle de la liberté du travail et du droit de propriété. Or, la liberté du travail et le droit de propriété sont des droits naturels. Donc, le droit d'association est un droit naturel.

LIMITES DU DROIT D'ASSOCIATION: Le droit d'association, comme tous les droits, a des limites qui résultent de sa fin propre ou du bien qu'elle vise à réaliser.

a) Nul n'a le droit de s'associer en vue d'une fin contraire à la nature de l'homme et par conséquent à la loi morale. Toute association doit être honnête et légitime dans la fin qu'elle recherche, soit dans les moyens qu'elle emploie pour la réalisation de sa fin.

b) L'association ne peut venir en conflit avec les droits de la famille, de la société civile ou de la société religieuse, car elle leur est subordonnée.

CONSEQUENCES DU DROIT D'ASSOCIATION: Le pouvoir public possède:

- a) Le devoir de permettre aux associations de se former librement et de leur accorder, une fois formées, tous les droits qui leur sont nécessaires pour atteindre leur but.
- b) Le droit d'imposer aux associations librement formées certaines conditions et les restrictions nécessaires à la sauvegarde de l'intérêt général.
- c) Le droit de dissoudre les associations déjà existantes toutes les fois que, s'écarter de leur but, elles arrivent à constituer un péril social. (Cf. Rerum Novarum).

DROIT D'ASSOCIATION OUVRIERE

Le droit d'association ouvrière est un droit naturel.

Démonstration: —

- 1. — Les arguments apportés pour établir le droit naturel d'association valent en l'occurrence.
- 2. — Le droit d'association ouvrière résulte de la nécessité d'établir la régularité des rapports entre les patrons et ouvriers. L'ouvrier isolé ne peut traiter avec le patron sur un pied d'égalité et obtenir le respect de ses droits.

PORTÉE PRATIQUE DE L'ASSOCIATION OUVRIERE

L'association ouvrière:

- 1. — Aide l'ouvrier à améliorer ses conditions de travail.
- 2. — Lui assure souvent le contrat collectif, sa meilleure garantie.
- 3. — Contribue à lui trouver de l'ouvrage par l'intermédiaire des agents d'affaires.
- 4. — Concoure au relèvement et au maintien de l'apprentissage.
- 5. — Représente l'ouvrier auprès de l'Etat pour l'obtention des lois destinées à protéger la classe ouvrière.

CONCLUSION: —

Si certaines associations ouvrières méritent des reproches fondés, ce n'est pas à l'association elle-même mais aux principes qui l'inspirent. Le syndicat fondé sur les principes de la morale catholique n'offre aucun danger; bien au contraire, il est une garantie de paix sociale.

Aucune faction ne sera tolérée

Moscou, 4 (S. P. A.) — La commission de contrôle du parti communiste a déclaré de nouveau qu'elle ne tolérerait aucune faction intérieure, à quelque dénomination politique qu'elle se rattache. C'est ainsi qu'elle vient d'expulser provisoirement douze organisateurs du groupe ouvrier qui inclinaient considérablement vers les théories de la gauche.

Le tabac uniforme depuis vingt ans

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

LE TRAVAIL INTERNATIONAL

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

LES 15, 16, 17 ET 18 OCTOBRE

Le Conseil d'administration du Bureau international du travail s'est réuni les 15, 16, 17 et 18 octobre à Genève, peu de jours avant l'ouverture de la 5ème conférence internationale du travail.

Comme à toutes ses sessions, le Conseil d'administration a commencé ses travaux par l'examen du rapport du directeur sur l'activité du Bureau au cours des trois derniers mois. Il a abordé ensuite la préparation de l'ordre du jour de la conférence de 1923.

Le conseil procéda à un échange de vues sur l'état des ratifications des conventions. Le représentant gouvernemental de l'Italie fournit quelques indications sur la ratification de la convention des 8 heures par l'Italie. Le représentant de l'Allemagne déclara que les pouvoirs exceptionnels récemment donnés au gouvernement du Reich ne s'appliquent pas à la législation sociale et que la question de la limitation des heures de travail ressortirait de la compétence entière des autorités législatives.

Le conseil examina et discuta aussi le rapport de sa commission chargée de lui faire toutes propositions utiles sur les moyens de favoriser la ratification de la convention de Washington sur la durée du travail. Cette commission avait suggéré d'entreprendre une consultation détaillée des divers Etats sur les difficultés rencontrées par eux et sur les amendements qu'ils pourraient suggérer, en vue d'aboutir à la ratification de la convention. Le groupe ouvrier s'étant prononcé contre toute procédure de révision éventuelle, le conseil décida de maintenir le statu quo.

Le conseil se trouva également amené à s'occuper de la liberté syndicale. Le groupe ouvrier demanda que le Bureau fasse une étude approfondie de la situation existante dans les divers pays. Après une longue discussion, le conseil adopta le principe de cette étude et chargea le Bureau, pour chacun des pays, de faire le recueil des lois consacrant l'exercice du droit d'association, ainsi que l'interprétation qui en est faite dans la jurisprudence et dans la pratique.

La révision des faits importants du dernier trimestre amena le conseil à parler de la question de la conférence internationale d'immigration qui se réunira en 1924 sur l'initiative du gouvernement italien. Le délégué gouvernemental de l'Italie a tenu à préciser que cette initiative ne pouvait que faciliter l'action ultérieure du Bureau international du Travail. Cette conférence aura un caractère purement technique et la compétence de l'organisation permanente du travail en matière d'immigration n'est pas contestée. Le conseil a autorisé le directeur à mettre à la disposition du gouvernement italien la documentation considérable réunie jusqu'à ce jour par le Bureau sur les questions d'immigration.

Il peut sembler curieux que le conseil d'administration du Bureau international du Travail ait cru nécessaire de fixer une partie de l'ordre du jour de la conférence de 1923, alors que deux conférences ont lieu entre-temps: celle de 1923 et celle de 1924 en juin prochain. C'est la nécessité d'accorder un délai plus grand aux gouvernements et au Bureau pour l'exécution des travaux préparatoires qui a poussé le conseil à avancer la date habituelle. Jusqu'à nouvel ordre, en 1925, la question des assurances sociales et celle des accidents du travail seront portées devant la conférence.

Il restait au conseil à examiner le rapport de sa commission consultative agricole. Cette commission, instituée en vertu d'un accord entre le Bureau international du Travail et l'Institut international d'agriculture de Rome, comprend trois représentants du Bureau et trois représentants de l'Institut, ainsi qu'un certain nombre de techniciens. Elle s'est réunie récemment à Genève, pour la première fois. Il en adopta les conclusions en ce qui concerne l'enseignement professionnel des travailleurs agricoles, la coopération ouvrière dans le domaine agricole, la prévention de l'infection charbonneuse parmi les troupeaux. Il fit de même pour les propositions formulées par la réunion d'experts chargés d'étudier le placement des mutilés et invalides (Genève, août 1923) ainsi que pour les résolutions qui lui étaient présentées par sa commission d'hygiène industrielle.

(Communication du Bureau international du Travail.)

Contre rhumes, grippe ou influenza

et comme préventif, prenez les pastilles laxatives au BROMO QUININE. La boîte porte la signature de E. W. Grove, 30c. Fabriquées au Canada.

La santé du maire Hylan

New-York, 4. — Malgré les rumeurs disant que le maire Hylan reviendrait à l'hôtel de ville dans quelques jours, on a déclaré qu'il ne reprendrait pas ses fonctions avant le 1er mars.

Le maire se remet lentement de sa longue maladie, mais son état est tel que sa famille et ses amis pensent qu'il lui faudra encore quelques mois avant de pouvoir reprendre son travail.

La situation, d'après les gens bien informés, est que le maire se sentant beaucoup mieux qu'il y a quelques semaines, voudrait bien retourner à l'hôtel de ville. Toutefois, sa famille comprend le danger qu'il y aurait à le lui permettre et affirme que le maire pourrait bien avoir une rechute grave si on le laissait faire à sa tête. Une phase de la situation qui a le meilleur effet, est la manière de M. Hylan, faisant fonction de maire, qui suit la politique de M. Hylan dans ses moindres détails, ce qui empêche le maire de se tourmenter.

On a fait des arrangements pour que M. Hylan puisse se rendre en Floride en janvier. Tout a été disposé pour que lui, sa famille et les amis qui l'accompagnent d'ordinaire y fassent un séjour de cinq semaines.

NOS OUVRIERS ET L'IMMIGRATION

LE SYNDICAT CATHOLIQUE DES EMPLOYES DE PULPE DE CHICOUTIMI A ADOPTÉ UNE RESOLUTION IMPORTANTE DONT NOUS DONNONS LE TEXTE

Chicoutimi, 4. — Voici le texte d'une résolution adoptée par le Syndicat catholique des employés de la pulpe, de Chicoutimi, à son assemblée du 25 novembre.

RESOLUTION

Attendu que toutes sortes d'influences s'exercent auprès du gouvernement canadien pour l'empêcher de grossir le mouvement d'immigration, et attendu que l'on va jusqu'à oublier que la qualité de l'immigration est cent fois plus importante que la quantité;

Attendu que le pays ne peut s'assimiler qu'un certain nombre de citoyens nouveaux à la fois et que, si les immigrants nous arrivent en trop grand nombre, notre pays, formé d'éléments hétérogènes, sera absolument incapable de toute unité;

Attendu que les immigrants se dirigent presque fatalement vers les villes pour offrir leurs services aux industriels;

Attendu que l'industrie canadienne, encore dans le marasme par suite des conditions économiques engendrées par la guerre, est entourée d'ouvriers forcés de chômer;

Attendu que, en augmentant le nombre de chômeurs par l'immigration, on rend encore plus pénible le sort des classes laborieuses, on compromet ainsi la paix sociale et on cause un préjudice sérieux au peuple canadien;

Attendu que chaque étranger arrivant ici fait nécessairement aux anciens citoyens une concurrence qui contribue à accentuer le mouvement actuel d'émigration aux Etats-Unis, émigration qui fait à tout prix enrayer avant de songer à faire venir ici des étrangers;

Le Syndicat catholique national des employés de la pulpe, de Chicoutimi, proteste contre la manie de ceux qui veulent inconsidérément amener une immigration considérable au Canada, s'oppose énergiquement à toutes les tentatives des schémas qui, pour servir des intérêts personnels, appellent tous les immigrants qu'ils peuvent attendre, même les indésirables, prie MM. les ministres fédéraux de voir à garder les Canadiens chez eux plutôt que de chercher à amener des étrangers en ce pays, et charge son secrétaire d'adresser des copies de la présente résolution, avec prière de publier, aux journaux suivants: L'Action catholique, le Devoir, le Progrès du Saguenay, ainsi qu'à M. le député fédéral.

Emay SIMARD, secrétaire

UNIVERSITE DE MONTREAL

L'ACQUISITION DES LANGUES ETRANGERES CONTRIBUE A CE QUE L'ON SOIT L'ARTISAN DE SES SUCCES.

Les cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à 8 h. du soir: le mardi pour l'italien, le jeudi pour l'espagnol et le samedi pour l'allemand. Samedi prochain, fête de l'Immaculée-Conception, il n'y aura pas de cours d'allemand.

Il suffit de jeter la vue sur soi-même et quelquefois sur les autres pour constater combien on est facilement porté à se payer de mots même aux dépens de ses propres intérêts, pourvu que l'on réussisse à dissimuler et à exposer son indolence et son inertie chaque fois que se pose la question de savoir s'il n'y a, pour remplir convenablement son rôle dans la société, qu'à se laisser en quelque sorte entraîner et guider par les circonstances telles qu'elles se présentent, et s'il n'est pas vraiment plus sage de se convaincre, une fois pour toutes, que les succès et les échecs sont dus, d'après l'expérience qu'on en a faite, aux événements imprévus, au hasard, à la fortune, sans cependant se ressouvenir de l'exemple du vieil Horace: «Je tâche de dominer les choses, au lieu de leur obéir.»

Mais comme l'acquisition des langues étrangères a déjà pu fournir à un grand nombre l'occasion de se persuader que dans la majorité des cas «on est soi-même l'artisan de son bonheur», il faut admettre que le manque d'initiative et la théorie de l'inertie ne trouvent d'application que chez celui qui n'a pas cru devoir mettre en pratique, pour son propre compte, le pressant conseil de Franklin: «Labourer pendant que dorment les fainéants, et tu auras du blé à vendre et à garder.»

MERE!

Le meilleur laxatif pour bébés est le «Sirop de figues de Californie».

La santé du maire Hylan

New-York, 4. — Malgré les rumeurs disant que le maire Hylan reviendrait à l'hôtel de ville dans quelques jours, on a déclaré qu'il ne reprendrait pas ses fonctions avant le 1er mars.

Le maire se remet lentement de sa longue maladie, mais son état est tel que sa famille et ses amis pensent qu'il lui faudra encore quelques mois avant de pouvoir reprendre son travail.

La situation, d'après les gens bien informés, est que le maire se sentant beaucoup mieux qu'il y a quelques semaines, voudrait bien retourner à l'hôtel de ville. Toutefois, sa famille comprend le danger qu'il y aurait à le lui permettre et affirme que le maire pourrait bien avoir une rechute grave si on le laissait faire à sa tête. Une phase de la situation qui a le meilleur effet, est la manière de M. Hylan, faisant fonction de maire, qui suit la politique de M. Hylan dans ses moindres détails, ce qui empêche le maire de se tourmenter.

On a fait des arrangements pour que M. Hylan puisse se rendre en Floride en janvier. Tout a été disposé pour que lui, sa famille et les amis qui l'accompagnent d'ordinaire y fassent un séjour de cinq semaines.

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

ROSE QUESNEL

Le favori de tant de mondaines

Ne fatigue pas les nerfs!

FAITS DIVERS

CRANE FRACTURE

O. Gagnier, 22 ans, 3671, rue St-Denis, s'est fracturé le crâne hier soir en tombant de motocyclette. L'accident est arrivé au coin des rues Saint-Laurent et Saint-Viateur comme Gagnier tentait de dépasser une automobile.

AUTRE VICTIME

Alban Coderre, 14 ans, 108, avenue DeLorimier, s'est infligé de graves blessures internes, hier après-midi, en tombant de bicyclette après avoir été renversé par une automobile. L'accident est survenu au coin des rues Saint-Urbain et Vitré.

ECURIE INCENDIEE

L'écurie de pur-sang de M. W.-H. Beaman, Dorval, a été détruite hier après-midi, par un incendie. Vingt-cinq chevaux ont péri dans les flammes, ainsi que dix bêtes à cornes. Les dommages sont très élevés.

DEUX VOL

Les voleurs sont entrés dans la nuit d'avant-hier chez J. Stannard, 118, rue Congrégation, et y ont volé des vêtements estimés à \$500.

Deux bandits sont entrés hier soir chez Mme Aldéric Beaugrand, maîtresse de pension, 1877, ouest, rue Notre-Dame et après lui avoir mis le revolver sous le nez lui ont enlevé \$28.

HANCHE BRISEE

Elzéar Bélanger, 29 ans, 314, rue Irberville, a été renversé par une automobile hier après-midi. Il a une hanche brisée.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 4 (D.N.C.) — Le 20 novembre avaient lieu à La Visitation, les obsèques du détective provincial M. J.-Albert Houle, décédé à l'hôpital Général de Montréal, des suites d'un accident.

Portaient les cols du poêle: MM. Nap. Morissette, P. Sullivan, Y. Marcotte, Omer Béliveau, B. Houle et A. Marcotte. — M. J.-B. Morissette, portait la croix et MM. R. Bernard et P. Dupuis portaient les fleurs.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bettez, professeur au séminaire de Nicolet assisté de MM. les abbés E. Dusseault, professeur au séminaire de Nicolet, et E.-J.-B. Jarrelle, curé de la paroisse de La Visitation.

Les RR. SS. Grises sont allées faire leurs quête annuelle à Manseau.

Pour la première fois les paroissiens de Pierreville ont eu l'électrification à l'église et au presbytère ces jours derniers.

Les travaux de la construction de la chaussée et de l'édifice d'énergie hydraulique à Hemming Falls avancent assez rapidement à Drummondville. Plusieurs maisons ont été construites et serviront de logis aux hommes qui travailleront. C'est un embranchement de chemin de fer à Hemming Falls, que l'on est à construire, et qui se trouve à 4 milles de la ville de Drummondville.

La Société Médicale de Montréal

La 13ème séance de la Société médicale de Montréal aura lieu mardi le 4 décembre 1923, à 9 heures du soir, à l'Université de Montréal.

Ordre du jour: a) Coccaine et succédanés en chirurgie, M. A. Bellet; b) Des rétrécissements de l'oesophage: 1) Rétrécissement par caustique, Drs Dubé et Choquette; 2) Rétrécissement par cancer et autres causes, Drs St-Jacques et Mercier-Fauteux; 3) Nécessité de l'oesophagoscopie, Dr G. Badeaux. Mise en nomination des membres du prochain bureau.

Dans le cabinet Bracken

Winnipeg, 4 (S. P. C.) — M. Neill Cameron, ministre de l'Agriculture, a donné sa démission et le premier ministre Bracken a pris son portefeuille. M. Albert Porten, député de Carleton Place, fut autrefois chef des conservateurs du Manitoba et élu en 1922 comme conservateur indépendant, entre dans le cabinet à titre de secrétaire provincial. Il succède à M. D.-L. McLeod, qui devient ministre des affaires municipales, un nouveau portefeuille.

M. C.-R. Cannon, député agraire de Mountain, prend le portefeuille de l'éducation. Le nombre des ministres est maintenant de sept au lieu de six. Il y aura élection sous peu dans Carleton et dans Mountain.

Darten élu chef de la Rhénanie

Coblence, 4 (S. P. A.) — Le Dr Hans Dorten a été élu à l'unanimité «chef du gouvernement provisoire de la République rhénane» à une réunion des chefs de l'administration séparatiste. Les démissions de MM. Matthes et von Metzner ont été acceptées.

Coblence continuera à être la capitale de la république, mais comme la Haute Commission internationale occupe les bâtiments du gouvernement, le siège du gouvernement séparatiste a été établi à Bad-Ems, à 15 kilomètres du Rhin.

Nouvelles coupures américaines

Washington, 4 (S. P. A.) — Afin de mettre un terme à la fabrication des faux billets de banque, le gouvernement a décidé d'émettre de nouvelles coupures. Toutes celles de même valeur seront pareilles, et l'on s'efforcera d'apporter de grandes différences de dessin entre les coupures de valeurs différentes. Aujourd'hui même le département du trésor mettra des milliers de nouveaux billets de 1 dollar à la disposition des banques. Ces nouveaux billets portent la tête de George Washington à la place de l'Aigle. Jusqu'à présent il y avait deux sortes de billets de 1 dollar, trois sortes de billets de cinq, et sept sortes de billets de dix.

Supérieur à Tous

Pour sa pureté, sa saveur et son arôme

LE THE

"SATARA"

Une fois qu'il vous a plu, vous plait toujours.

En paquets seulement. Chez tous les épiceries.

De l'aide aux jeunes Irlandais

Londres, 4 (S.P.A.) — T. P. O'Connor, surnommé le «père de la Chambre des communes», a laissé entendre ici hier soir dans une allocution devant les membres de la Société littéraire irlandaise, qu'il irait peut-être aux Etats-Unis en vue d'essayer d'obtenir de l'aide pour la jeune génération irlandaise qui pousse en Grande-Bretagne. Il a dit qu'il porte un intérêt tout particulier à cette question et qu'il arrive fréquemment que des jeunes Irlandais, garçons ou filles, qui ont mérité des bourses estimées à vingt livres se voient forcés de les abandonner parce que cette somme d'argent ne suffit pas à défrayer leurs dépenses. O'Connor a le dessein d'ouvrir un fonds pour aider à ces étudiants et, il le faut, il se rendra en Amérique pour solliciter de l'aide financière.

Pour la capitale du Canada

Le Pacifique-Canadien offre un service des plus commodités pour Ottawa.

Départs de Montréal, gare Windsor, à 8 h. 15 a.m., tous les jours sauf le dimanche; 4 h. p.m. tous les jours sauf le dimanche; 6 h. 35 p.m. le dimanche seulement; 8 h. 15 p.m. et 10 h. 15 p.m. tous les jours.

Des wagons-salons sont attachés à tous les trains à l'exception de celui de 10 h. 15 p.m. Voyagez toujours par le Pacifique-Canadien et jouissez du plus haut degré de service et confort. (ré.)

Navire "Montclare"

DE ST-JEAN, N.B., 7 DECEMBRE

Les passagers qui ont retenu leur place sur le navire Montclare, du Pacifique-Canadien, qui partira vendredi le 7 décembre pourront se rendre à St-Jean, N.B., par les trains qui partent de la gare Windsor à 12 h. (midi) tous les jours sauf le samedi, et à 7.00 p.m. tous les jours.

Le train du midi du 6 décembre a l'avantage d'arriver à la gare de St-Jean à 6.15 a.m. (heure de l'Atlantique), le 7 décembre, ce qui fournit aux voyageurs amplement de temps pour déjeuner et visiter la ville avant de prendre le train de correspondance à 10.30 a.m. (heure de l'Atlantique) qui se rend aux côtes du navire à Saint-Jean Ouest.

Des wagons-lits modèles supplémentaires sont mis en circulation directement de Montréal à St-Jean Ouest, et les voyageurs peuvent y laisser leurs effets pendant qu'ils sont dans la ville de St-Jean. Les passagers du navire logés dans les wagons-lits réguliers sont toutefois requis de correspondre dans des wagons-lits supplémentaires à St-Jean.

Le train no 16, qui part de Montréal, gare Windsor, à 7.00 p.m., le 6 décembre, est le dernier train raccordant avec ce navire. Des wagons-lits supplémentaires portant les passagers du navire se rendront directement aux côtes du navire à St-Jean Ouest tandis que les passagers du navire occupant des wagons de jour seront transférés à l'arrivée dans un wagon de même composition se rendant directement aux côtes du navire. (ré.)

La Chambre de Commerce

L'assemblée générale trimestrielle de la Chambre aura lieu mercredi le 5 courant, à 4 h. p.m. dans ses salles.

M. M.-J. Quédre, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre et conseiller du commerce extérieur de France, fera une causerie sur la protection moderne contre les incendies des forêts en France à l'aide de l'aviation, de la télégraphie sans fil et des autos-tanks.

A la fin de cette causerie, aura lieu une assemblée générale spéciale pour prendre en considération des motions qui sont de l'intérêt des membres.

Demandez

BAYER

ASPIRIN

Dites "Bayer" quand vous achetez. — Véritable

Reconnu sûr par des millions et prescrit par les médecins

LETTE DE FADETTE

Comprendre quelqu'un, comprendre quelque chose, c'est découvrir dans l'un ou l'autre quelque chose de soi et cette découverte de soi, en dehors de soi, nous attire, éveille en nous la bienveillance, qualité essentielle pour être juste.

Cette recherche de nous-mêmes détermine toutes nos préférences: sentimentales, littéraires et musicales.

Les personnes qui nous plaisent nous ressemblent par certains côtés, les livres qui nous séduisent ont fixé et donné une forme à nos pensées fugitives et vagues, et nous aimons la musique qui nous apporte l'écho de nos grandes émotions.

Aussi, les grands maîtres de nos cœurs sont ceux qui nous révèlent à nous-mêmes en se révélant à nous: ne cherchons pas ailleurs le prestige de celui qui a le don de se communiquer. Ses disciples ne discutent pas sa direction, car dans son esprit ils trouvent leurs propres pensées et sa volonté réalise leurs désirs obscurs.

C'est évidemment dans l'amour que cette union par l'entente devrait être plus parfaite; pourquoi, alors, tant de nos affections, au lieu de nous faire réaliser notre âme en beauté, l'arrêtent-elles dans l'essor de sa vie intérieure? C'est que ces affections sont entachées d'égoïsme et que l'égoïsme est le grand éteignoir des âmes. Cependant aimer, même si on n'aime pas parfaitement, est le commencement d'une ascension et il nous révèle infailliblement la qualité de notre âme.

Si nous trouvons notre joie à perdre notre moi dans l'union avec l'autre, c'est que notre âme grandira dans le don d'elle-même, qu'elle est digne de comprendre l'amour et l'amour donne une intelligence des autres, une perception de leur beauté qui est en rapport avec les limites que nous lui assignons.

Ce pouvoir de deviner et de comprendre diminue et disparaît à mesure que ces limites se font plus étroites et que l'égoïsme défend plus étroitement la personnalité: c'est alors que l'amour devient jaloux, les amitiés, exigeantes, les affections de famille, mesquines et que la malveillance se glisse partout pour surveiller et critiquer.

L'amour égoïste, c'est la lumière dans un vase bien clos: elle brille jusqu'à ce que les gaz délétères aient éteint sa flamme. La dernière lueur qui meurt nous dit encore la nécessité de la liberté et de l'expansion puisées dans la générosité.

Je pense aussi que si nous étions plus attentifs, plus réfléchis, moins occupés de nous-mêmes, notre vie, en devenant plus élargie, nous paraîtrait plus intéressante, car elle l'est réellement, même si nous ne la trouvons pas.

Ce qui en fait l'intérêt puissant, ce sont toutes les âmes qui évoluent autour de nous, auxquelles nous prenons quelque chose, non sans leur donner, volontairement ou inconsciemment, quelque chose de nous qui reste en eux pour y faire un travail bon ou mauvais. Rien ne m'impressionne plus que cette influence exercée par les âmes les unes sur les autres et le sentiment de notre responsabilité devrait croître avec notre expérience qui nous démontre, chaque jour, que rien n'est indifférent dans notre vie et que notre exemple agit sur les autres comme le leur agit sur nous.

Si nous avions présente, sans cesse, l'idée que nos paroles, nos attitudes, nos opinions auront un retentissement dans une autre âme, celle qui nous est plus chère, que nous pourrions être cause de son étiolement en jouant le rôle de l'insecte invisible qui rongé les racines d'une plante, comme nous veillerions sur nos paroles et sur nos actes.

FADETTE.

ADIEU

Ah! Laissez aux vivants la vanité des choses!
Tout ce qu'on voit, amis, passe comme les roses!
Aux morts, laissez le calme et la tranquillité,
rien ne reste, à jamais, sinon l'éternité!
Que le triste cercueil soit de bois ou de marbre,
enfoui sous la terre ou tout près d'un grand arbre,
il ne s'y trouve, hélas! qu'un corps inanimé!
Aurait-il été beau, puis, follement aimé,
sa beauté n'est plus rien qu'une vile poussière,
et son âme, de vous, réclame une prière!
C'est aujourd'hui l'adieu et l'au revoir, on dit...
Nous ne nous verrons plus sur cette pauvre terre,
mais, quand sera fini notre temps de misère,
nous nous retrouverons, ensemble, au paradis!

Pauline FRECHETTE-HANDFIELD.

NOS TRADITIONS DU JOUR DE L'AN

par M. l'abbé GROULX

Pour l'époque du Jour de l'An, nos pères nous avaient transmis deux touchantes traditions: celle de la distribution des étrennes par l'Enfant-Jésus et celle de la bénédiction paternelle. Pourquoi faut-il que, dans les villes et même dans les campagnes, toutes deux tendent à disparaître? C'est plus qu'un symptôme alarmant, c'est un malheur.

Les traditions d'un peuple, ces gestes qu'il accomplit à jour fixe et qui ont un caractère d'universalité, ne sont pas de vaines coutumes, des attitudes artificielles, sans relation profonde avec l'âme; elles révèlent le fond même de l'âme, elles en sont le langage éloquent. En accomplissant ces rites, en nous reliant à une longue série d'ancêtres qui les ont accomplis avant nous, nous affirmions une pensée héréditaire qui tient à l'âme même d'une race et en fait voir la qualité. Parlons net: la tradition est le signe d'une culture au même titre que la langue. Laisser corrompre sa langue ou cesser de la parler, c'est le propre d'une nationalité qui se meurt; laisser tomber la tradition, ne plus accomplir le rite, c'est laisser voir que l'âme a changé.

Quelle tristesse quand la tradition est de caractère religieux! Sa disparition fait alors entendre un abaissement de la foi. L'âme ne peut plus accomplir des gestes qui sont devenus plus grands qu'elle-même, comme l'arbre dont la sève est tarie laisse tomber son opulent feuillage.

Quand, le matin du premier janvier, nos aïeux faisaient entrer l'Enfant-Jésus dans leurs maisons, ils continuaient une tradition de France et prolongeaient plusieurs siècles de foi. Cette coutume faisait corps avec l'éducation religieuse de la famille, avec le sentiment de la présence divine que, de bonne heure, l'enfant s'efforçait d'inculquer aux tout petits. Le "Jésus", les enfants apprenaient à mettre son nom par-dessus les premiers mots de leur vocabulaire; ils apprenaient à le montrer sur le mur attaché au bois du crucifix ou gravé sur les vieilles images. Quand venait le temps des étrennes, dans qui passaient tous les autres dans l'esprit de l'enfance, nos aïeux voulaient encore, par un motif de foi, que ce bien par excellence tombât de la main de Dieu.

La bénédiction du Jour de l'An se rattachait aux mêmes pensées. Quand le père levait la main sur la tête de ses enfants pour les bénir, son geste symbolisait encore une grande pensée religieuse. Par l'exercice d'une sorte de pontificat domestique, il affirmait sa qualité de chef familial, les sources divines de son autorité, la seule, a dit Le Play, "qu'ait établie le Décalogue éternel". En s'inclinant sous la main béniissante, les enfants reconnaissaient la hiérarchie naturelle du foyer; ils faisaient un acte de foi à l'ordre divin de la famille, à ce haut principe d'autorité d'où nous sont venues la vigueur saine et la noblesse de nos mœurs.

Pourquoi laisserions-nous périr ces vieilles traditions qui sont en quelque sorte les pierres sacrées de nos foyers? Faisons comme les vœux qui faisaient bien. La nuit de Noël, c'est la nuit où l'Enfant-Dieu descend dans la Crèche, parmi les cantiques des anges; c'est la nuit où l'âme se donne tout entière à l'adoration. Ne dérangeons pas, dans l'esprit des enfants, ces idées mystiques. Ne faisons pas de la nuit où il vient au monde, où ils l'ont vu dans la crèche entre la Vierge Marie et saint Joseph, ne faisons pas de cette nuit religieuse, la nuit où l'Enfant-Jésus court aussi les campagnes. Pourquoi ne pas laisser au joyeux réveil du Jour de l'An, d'apporter le bonheur des étrennes?

Surtout ne bousculons pas une de nos plus vieilles traditions, sous le mauvais prétexte de la franchise envers les enfants. En qui le père Noël ou un grotesque Santa Claus s'accordent-ils le mieux avec la vérité? Est-ce donc mentir aux enfants que de leur apprendre à rapporter à Dieu ce qui leur arrive de meilleur dans la vie? Le mensonge serait-il moins grand de faire passer bonbons et jouets par les mains d'un sale barbon à qui l'on prête, avec le don d'ubiquité, une générosité immense comme celle d'un Dieu? Puis, nous oserons le demander: à quelle idée latente, à quelle idée catholique se rattachent ce bonhomme Noël ou ce Santa Claus? Ou sont leurs titres à remplacer l'Enfant-Dieu? Ou sont leurs appuis dans notre passé?

Que les pères ne désapprennent pas le geste de la bénédiction. La famille a été l'une de nos puissances; elle le fut, entre autres raisons, par la valeur de son éducation, qui dépendait, elle-même de son atmosphère chrétienne et d'une vigoureuse autorité. A l'heure où dans la famille moderne, les idées démocratiques abattent l'autorité du père, où elles l'inclinent à partager son pouvoir avec ses enfants, seule l'idée religieuse remettra toutes choses dans l'ordre. Nous ne voyons pas, à la vérité, ce que peuvent gagner les pères de famille à se découvrir eux-mêmes de leur prestige! Puisque l'atmosphère religieuse de nos foyers fut la principale de nos forces, quelle ne serait pas la folie de diminuer cette atmosphère ou de la changer?

Pour tout dire, prenons garde de rompre avec un passé qui fut si noble; ayons peur de laisser mourir tant de fleurs bleues. Il n'est pas indifférent aux hommes d'une race que leur enfance se soit enchanter de visions gracieuses et divines ou de fantômes grisâtres et répugnants. Maurice Barrès a fait voir dans le *Génie du Rhin*, les déformations morales opérées dans l'âme rhénane par la substitution des légendes prussiennes aux légendes latines et chrétiennes.

Un peuple qui change de traditions est un peuple qui a commencé de changer d'âme. Lorsque tant d'idées malsaines, tant de mœurs délétères se tiennent à la porte de nos foyers et cherchent à les envahir, ne serait-ce pas le signe de la fin que d'en chasser les traditions des aïeux, pour faire de la place à ces étrangères? Pour l'amour du ciel, cessons de ressembler à ces âmes dont parle Dante, qui ont le goût amer de crier sans cesse: "Meure ma vie et vive ma mort!" Défendons-nous. Ne sacrifions aucune de nos forces. Ne souffrons aucune mollesse dans une lutte où se joue notre destin. Et puis, la façon dont un peuple défend son âme, l'on peut mesurer son avenir, faisons voir la vigueur des peuples qui durent.

Lionel GROULX, ptre. (La Vie Nouvelle)

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au *Devoir*: un dollar l'exemplaire.

instant, puis dans un besoin subit de faire partager sa confiance et sa joie:

— Sais-tu que je viens de réaliser d'énormes bénéfices.

— Oh! vos chiffres, père! Vos chiffres!

Sans même l'entendre, il ajouta:

— J'avais prix deux mille actions à la Société minière de Gualdahaart; la prospérité de cette affaire allant toujours croissant, j'ai réalisé mes autres valeurs et tout jeté dans cette entreprise.

— C'est peut-être imprudent. J'entends souvent notre vieille cuisinière Victoire, assurer qu'il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier... de peur qu'un accident ne produise une formidable omelette.

— Jusqu'ici, mes opérations ont été heureuses.

— Il suffit d'une fois...

— Dans six mois, je revendrai, et notre fortune sera doublée.

— A quoi bon! Ne serons-nous donc jamais assez riches?

— Ma Germaine sera heureuse comme une reine.

— Les reines ne sont pas tous jours heureuses!

— Tu seras adulée, enviée...

— Je préférerais être aimée simplement, dans la plus noble acception du mot.

— Tu le seras.

Une lueur brilla dans les yeux de la jeune fille; avec une sincérité touchante, elle avoua:

— Parfois, je me surprends à désirer la médiocrité...

— Un toit de chaume et un coeur épris, n'est-ce pas?

— Oui, un coeur épris de ma valeur personnelle, non de mes valeurs en perspectives. J'ai horreur des coureurs de dot... et malheureusement je suis exposée à leurs cupides recherches.

Elle se tut.

Après un instant de silence, sa pensée revint au visiteur attendu.

Elle demanda avec quelque hésitation:

— Comment l'avez-vous trouvée, Jean?

— Très bien. Homme du monde jusqu'au bout des doigts.

— Homme du monde, spit... mais bel homme?

— Très bel homme, certainement.

— On l'avait dit un peu défiguré?

— Défiguré!

— Oui, par un accident de laboratoire...

— Une cornue aurait éclaté...

— Tu sais, nous autres, nous ne remarquons guère ces détails. J'avoue que j'ai vu Jean dans l'ombre...

En effet, il doit avoir une cicatrice, mais peu apparente... et une jeune fille sérieuse ne s'arrête pas à ces bagatelles.

— Nous voici encore du même avis, cher papa. Lorsqu'une jeune fille sérieuse a reconnu chez son futur seigneur et maître les vertus désirables et qu'elle l'aime, alors les charmes physiques passent au second plan.

— Et comme tu es de la catégorie des jeunes filles sérieuses... tu ne l'arrêteras pas à de semblables bagatelles.

— Mais, à part cela, je n'ai pas dit que Jean réunissait les qualités que je souhaite trouver chez un fiancé... Je n'ai pas dit, non plus, que j'aimais!

— Tu l'aimeras. C'est le mari qui te convient.

Germaine se troubla.

Subitement elle se souvint d'une voix amie qui lui avait murmuré: "Le mari, c'est celui pour lequel on se sent assez d'affection pour l'aimer plus que tout autre, tout

jours, partout, dans la joie comme dans la tristesse. C'est le maître doux et ferme devant lequel on s'incline soumise, parce que, de lui, rien de mauvais ne peut venir! C'est celui qui aime, croit, espère ce que nous aimons, croyons, espérons nous-mêmes".

Et ce jour-là elle avait répondu à Paul:

— Alors, ce n'est pas Jean!...

Un joyeux coup de sonnette vint la tirer de ses réflexions. Elle eut un léger émoi. Comment allait-elle retrouver son ami d'enfance?

Elle n'eut pas le temps d'approfondir longuement la question. Déjà la porte s'ouvrait et un grand jeune homme, vêtu avec une suprême élégance, s'avancit.

Il s'arrêta une seconde, comme ébloui, stupéfait.

Oubliant les années écoulées, Jean croyait retrouver Germaine encore enfant.

Erreur! Ce n'était plus la fillette à la chevelure flottante, mais une jeune personne à la taille souple, élancée; au front pur, intelligent, avec des yeux d'azur, largement fendus, dans lesquels s'allumaient des éclairs de fierté, tempérés par une expression de douceur et de bonté. Tout en elle attirait et comman-

dait le respect.

La noblesse de sa tenue, la dignité de ses manières, la grâce virgineale dont elle rayonnait, charmaient la vue et purifiaient le coeur.

Interdit, le jeune docteur avait d'un seul coup d'oeil analysé ce merveilleux ensemble, et cet examen rapide avait analysé son élan.

Reprenant vite possession de soi-même, il vint à la jeune fille, et s'inclinant très bas:

— Mademoiselle!

Germaine avait surpris l'étonnement, mêlé d'admiration, qu'elle s'efforçait de dissiper le gêne par sa simplicité; elle tendit sa main.

Avant même qu'elle eût échangé un souhait de bienvenue avec le visiteur, le banquier s'interposait, et plein de bonhomie:

— En voilà des manières!... Mademoiselle!... Monsieur!... Je voudrais bien voir cela!... Est-ce que vous n'êtes pas un peu frère et sœur? Appelez-vous donc Germaine et Jean, simplement, comme autrefois.

Ghose étrange! Les paroles de M. Lhormond, loin de dissiper le malaise, l'augmentèrent plutôt.

Nos trois personnages étaient passés dans la salle à manger, et, à la dérobée, Germaine examinait leur hôte.

(à suivre)

— Je constate que vous ne vous découragez pas... et si je vous avouais que le second ne me convient pas mieux que le premier.

En toute autre circonstance, le banquier eût frôné les sourcils, mais ce soir il tenait en réserve une provision de bonne humeur, et riant à son tour:

— J'en chercherai...

— Etes-vous donc si pressé de vous séparer de votre enfant?

— Justement, Jean ne t'éloigne-

rait pas de Valbourg, puisque je voilà fixé chez nous, comme médecin, j'aurais un genre sérieux-

ment occupé, et non pas un petit jeune homme, chassant, fumant, jouant, courant les cercles et les bals.

— Allons, nous finirons peut-être par nous entendre, cher papa.

— Sans compter que c'est précieux, un médecin dans une famille. Je pourrais faire soigner mes rhumatismes, sans bourse délier.

— Est-ce pour réaliser des économies que vous désirez me marier?

— Ils rient franchement, tous deux.

— Elles ne sont jamais à dédaigner, les économies... Cependant, nous n'en sommes pas là.

M. Lhormond se recueillit un

instant, puis dans un besoin subit de faire partager sa confiance et sa joie:

— Sais-tu que je viens de réaliser d'énormes bénéfices.

— Oh! vos chiffres, père! Vos chiffres!

Sans même l'entendre, il ajouta:

— J'avais prix deux mille actions à la Société minière de Gualdahaart; la prospérité de cette affaire allant toujours croissant, j'ai réalisé mes autres valeurs et tout jeté dans cette entreprise.

— C'est peut-être imprudent. J'entends souvent notre vieille cuisinière Victoire, assurer qu'il ne faut pas mettre tous ses oeufs dans le même panier... de peur qu'un accident ne produise une formidable omelette.

— Jusqu'ici, mes opérations ont été heureuses.

— Il suffit d'une fois...

— Dans six mois, je revendrai, et notre fortune sera doublée.

— A quoi bon! Ne serons-nous donc jamais assez riches?

— Ma Germaine sera heureuse comme une reine.

— Les reines ne sont pas tous jours heureuses!

— Tu seras adulée, enviée...

— Je préférerais être aimée simplement, dans la plus noble acception du mot.

— Tu le seras.

Une lueur brilla dans les yeux de la jeune fille; avec une sincérité touchante, elle avoua:

— Parfois, je me surprends à désirer la médiocrité...

— Un toit de chaume et un coeur épris, n'est-ce pas?

— Oui, un coeur épris de ma valeur personnelle, non de mes valeurs en perspectives. J'ai horreur des coureurs de dot... et malheureusement je suis exposée à leurs cupides recherches.

Elle se tut.

Après un instant de silence, sa pensée revint au visiteur attendu.

Elle demanda avec quelque hésitation:

— Comment l'avez-vous trouvée, Jean?

— Très bien. Homme du monde jusqu'au bout des doigts.

— Homme du monde, spit... mais bel homme?

— Très bel homme, certainement.

— On l'avait dit un peu défiguré?

— Défiguré!

— Oui, par un accident de laboratoire...

— Une cornue aurait éclaté...

— Tu sais, nous autres, nous ne remarquons guère ces détails. J'avoue que j'ai vu Jean dans l'ombre...

En effet, il doit avoir une cicatrice, mais peu apparente... et une jeune fille sérieuse ne s'arrête pas à ces bagatelles.

— Nous voici encore du même avis, cher papa. Lorsqu'une jeune fille sérieuse a reconnu chez son futur seigneur et maître les vertus désirables et qu'elle l'aime, alors les charmes physiques passent au second plan.

— Et comme tu es de la catégorie des jeunes filles sérieuses... tu ne l'arrêteras pas à de semblables bagatelles.

— Mais, à part cela, je n'ai pas dit que Jean réunissait les qualités que je souhaite trouver chez un fiancé... Je n'ai pas dit, non plus, que j'aimais!

— Tu l'aimeras. C'est le mari qui te convient.

Germaine se troubla.

Subitement elle se souvint d'une voix amie qui lui avait murmuré: "Le mari, c'est celui pour lequel on se sent assez d'affection pour l'aimer plus que tout autre, tout

jours, partout, dans la joie comme dans la tristesse. C'est le maître doux et ferme devant lequel on s'incline soumise, parce que, de lui, rien de mauvais ne peut venir! C'est celui qui aime, croit, espère ce que nous aimons, croyons, espérons nous-mêmes".

Et ce jour-là elle avait répondu à Paul:

— Alors, ce n'est pas Jean!...

Un joyeux coup de sonnette vint la tirer de ses réflexions. Elle eut un léger émoi. Comment allait-elle retrouver son ami d'enfance?

Elle n'eut pas le temps d'approfondir longuement la question. Déjà la porte s'ouvrait et un grand jeune homme, vêtu avec une suprême élégance, s'avancit.

Il s'arrêta une seconde, comme ébloui, stupéfait.

Oubliant les années écoulées, Jean croyait retrouver Germaine encore enfant.

Erreur! Ce n'était plus la fillette à la chevelure flottante, mais une jeune personne à la taille souple, élancée; au front pur, intelligent, avec des yeux d'azur, largement fendus, dans lesquels s'allumaient des éclairs de fierté, tempérés par une expression de douceur et de bonté. Tout en elle attirait et comman-

dait le respect.

La noblesse de sa tenue, la dignité de ses manières, la grâce virgineale dont elle rayonnait, charmaient la vue et purifiaient le coeur.

Interdit, le jeune docteur avait d'un seul coup d'oeil analysé ce merveilleux ensemble, et cet examen rapide avait analysé son élan.

Reprenant vite possession de soi-même, il vint à la jeune fille, et s'inclinant très bas:

— Mademoiselle!

Germaine avait surpris l'étonnement, mêlé d'admiration, qu'elle s'efforçait de dissiper le gêne par sa simplicité; elle tendit sa main.

Avant même qu'elle eût échangé un souhait de bienvenue avec le visiteur, le banquier s'interposait, et plein de bonhomie:

— En voilà des manières!... Mademoiselle!... Monsieur!... Je voudrais bien voir cela!... Est-ce que vous n'êtes pas un peu frère et sœur? Appelez-vous donc Germaine et Jean, simplement, comme autrefois.

Ghose étrange! Les paroles de M. Lhormond, loin de dissiper le malaise, l'augmentèrent plutôt.

Nos trois personnages étaient passés dans la salle à manger, et, à la dérobée, Germaine examinait leur hôte.

(à suivre)

— Je constate que vous ne vous découragez pas... et si je vous avouais que le second ne me convient pas mieux que le premier.

En toute autre circonstance, le banquier eût frôné les sourcils, mais ce soir il tenait en réserve une provision de bonne humeur, et riant à son tour:

— J'en chercherai...

— Etes-vous donc si pressé de vous séparer de votre enfant?

— Justement, Jean ne t'éloigne-

rait pas de Valbourg, puisque je voilà fixé chez nous, comme médecin, j'aurais un genre sérieux-

ment occupé, et non pas un petit jeune homme, chassant, fumant, jouant, courant les cercles et les bals.

— Allons, nous finirons peut-être par nous entendre, cher papa.

— Sans compter que c'est précieux, un médecin dans une famille. Je pourrais faire soigner mes rhumatismes, sans bourse délier.

— Est-ce pour réaliser des économies que vous désirez me marier?

— Ils rient franchement, tous deux.

— Elles ne sont jamais à dédaigner, les économies... Cependant, nous n'en sommes pas là.

M. Lhormond se recueillit un

instant, puis dans un besoin subit de faire partager sa confiance et sa joie:

— Sais-tu que je viens de réaliser d'énormes bénéfices.

— Oh! vos chiffres, père! Vos chiffres!

Sans même l'entendre, il ajouta:

— J'avais prix deux mille actions à la Société minière de Gualdahaart; la prospérité de cette affaire allant toujours croissant, j'ai réalisé mes autres valeurs et tout jeté dans cette entreprise.</

LA VE SPORTIVE

INTÉRESSANTE SEANCE DE BOXE

Le tournoi organisé hier soir par l'Association Sainte-Brigide a été couronné de succès — Gagné bat Letofsky — Décisions peu populaire.

La séance de boxe organisée par l'Association Sainte-Brigide hier soir a été couronnée de succès et les organisateurs Rochelle et Metivier méritent nos félicitations. Plus de mille personnes avaient envahi la salle de l'académie Sainte-Brigide, ce qui indique que le succès financier n'a pas laissé à désirer, et les combats à l'affiche furent de toute beauté, car les athlètes aux prises étaient des mieux balancés. Comme récompense pour leur concours les pugilistes amateurs inscrits au programme reçurent de la part de généreux donateurs de magnifiques montres-bracelets.

Un très intéressant incident se produisit à la fin de la bataille semi-finale alors que plusieurs têtes chaudes manifestèrent trop bruyamment contre la décision des juges. Ces manifestations sont sûrement de nature à nuire au sport et il est à espérer que ces têtes mal équilibrées s'abstiendront d'assister à ces séances à l'avenir.

Le combat principal de la soirée mettait aux prises Gagné, du Sainte-Brigide, et Letofsky, du University Settlement. Ces deux jeunes pugilistes ont fait preuve de beaucoup de science et leur exhibition a fort plu aux connaisseurs. Gagné obtint la décision des juges à la fin de la troisième ronde et cette victoire était bien méritée car il se montra agressif du commencement à la fin et de plus il porta les meilleurs coups. La bataille Smith-Hotte, qui a donné lieu à une manifestation hostile, a été une vraie bataille et les juges décidèrent d'ordonner une ronde supplémentaire avant d'accorder la victoire au représentant des Grenadier Guards. Nous ne voulons pas commenter la décision rendue car nous sommes d'opinion que les juges et l'arbitre étaient de bonne foi et qu'ils ont rendu un verdict au meilleur de leur connaissance.

Le premier combat fut de courte durée. Il alignait Fisher, University Settlement, contre Jobin, du Sainte-Brigide, qui triompha à la deuxième ronde. Fisher n'était pas de taille. Il fut couché deux fois à la première ronde et ensuite il fut sauvé par la cloche. A la deuxième ronde, Fisher fut encore couché et finalement ses seconds lancèrent l'éponge dans le ring, accordant par là un knock-out technique au Canadien.

Le deuxième assaut alignait Dauphin, du Franc-Rieur, contre Moran, du Sainte-Brigide, et il fut aussi de courte durée, ce dernier gagnant à la première ronde.

Le troisième combat fut enlevé, alignant Desparois, du Franc-Rieur, contre Connors, du Grenadier Guards, deux novices dans la boxe. L'Irlandais eut un avantage marqué aux points, mais le Canadien affirma un courage qui lui valut les applaudissements de la foule.

Dans un assaut de la classe 126 lbs, Starke, du Verdun, recontra

le petit Châte, du Cercle Outremont. Les juges ont décerné la victoire à l'Anglais, mais la décision fut loin d'être populaire chez les spectateurs.

Chabot, du National, et Gravel, du Cercle Impérial Barsalou, se sont livrés un des meilleurs combats de la soirée. Il a fallu une ronde supplémentaire pour en arriver à un résultat et finalement Chabot fut déclaré victorieux.

Desjardins, du Cercle Impérial Barsalou, a facilement en rafale de Brière, du Sainte-Brigide, gagnant à la première ronde.

Georges Blain n'a pas répondu à l'appel contre Spunt et le petit Rennie, champion à 108 lbs lui fut substitué. Il fut alors décidé de donner une exhibition de trois rondes. La lutte fut intéressante et mouvementée et Rennie fut le plus habile mais Spunt lui donna du fil à retordre.

Mickey McGowan, du M.A.A.A., a réussi à battre son grand rival Volker, des Grenadier Guards, dans un combat où il fallut quatre rondes pour en arriver à un résultat.

SOMMAIRE

Classe 108 lbs : Fisher, University Settlement, vs Jobin, Ste-Brigide. Jobin a gagné par knock-out technique à la deuxième ronde.

Classe 135 lbs : Dauphin, Franc-Rieur, vs Moran, Ste-Brigide. Moran a gagné par knock-out à la première ronde.

Classe 118 lbs : Desparois, Franc-Rieur, vs Connors, Grenadier Guards. Connors a obtenu la décision des juges.

Classe 120 lbs : Byrne, Verdun Athletic Club, vs Johnson, Grenadier Guards. Johnson a obtenu la décision.

Classe 126 lbs : Châte, Cercle Outremont, vs Starke, Verdun Athletic Club. Starke a obtenu la décision.

Classe 130 lbs : Gravel, Cercle Impérial Barsalou, vs Chabot, du National. Chabot a obtenu la décision après une ronde supplémentaire.

Classe 145 lbs : Desjardins, Cercle Impérial Barsalou, vs Brière, du Ste-Brigide. Desjardins a gagné par knock-out à la première ronde.

Classe 112 lbs : Spunt, University Settlement, vs Rennie, Grenadier Guards. Exhibition de 3 rondes.

Classe 135 lbs : Moran, Independent, vs Long, Ste-Brigide. Long a gagné par knock-out à la première ronde.

Classe 118 lbs : McGowan, M.A.A.A., vs Volker, Grenadier Guards. McGowan a obtenu la décision après une ronde supplémentaire.

Classe 135 lbs : Smith, Royal Highlanders, vs Solte, Ste-Brigide. Smith a obtenu la décision après une ronde supplémentaire.

Classe 118 lbs : Gagné, Ste-Brigide, vs Letofsky, University Settlement. Gagné a obtenu la décision.

LES SENATEURS ONT GAGNE LA DEUXIEME JOUTE

LES ESKIMOS D'EDMONTON REMPORTENT CE PÉNULTIEME DES HONNEURS DE LA SERIE PAR 4 A 3 — LE RESULTAT DE LA PARTIE D'HIER FUT DE 2 A 1 EN FAVEUR D'OTTAWA

Ottawa, 4. — Les Sénateurs ont pris une revanche sur les Eskimos d'Edmonton, hier soir, en gagnant la deuxième partie de la série par un résultat de 2 à 1 mais comme les gens de l'Ouest avaient remporté la première joute par 3 à 1, ils gagnent la série par 4 à 3.

La joute d'hier soir fut de toute beauté et les deux équipes furent très rapides du commencement à la fin. Le jeu d'ensemble fut quasi parfait et les quatre mille personnes présentes ne manquèrent pas leurs applaudissements.

Ottawa position Edmonton
Benedict buts Winkler
Boucher défenses Simpson
Clancy défenses Trappe
Nighbor avant Spawrow
Denneny avant Arbour
Darragh avant Brandon
Droabert subs Sheppard
Hillman subs Campbell
Arbitre: Lou Marsh, Toronto.

SOMMAIRE

Première période
1. — Edmonton, Simpson, 15.35.
Deuxième période
2. — Ottawa, Denneny, 18.20.

Troisième période
3. — Ottawa, Hillman, 14.00.
Résultat final: Ottawa 2, Edmonton 1.

Tommy Noble contre Kid Roy

Le promoteur Alex. Moore nous informe qu'il a conclu une rencontre entre Kid Roy et Tommy Noble, pour le 19 décembre, au théâtre Saint-Denis.

Noble n'est pas inconnu à Montréal. Comme on s'en rappelle il fut battu ici une fois, il y a une couple d'années. Son adversaire fut Georges Papin, de France.

Tommy Noble est un des nombreux boxeurs anglais amenés en Amérique par le vétéran Charley Harvey. Il est aux Etats-Unis depuis assez longtemps et il a fait belle figure.

La saison s'ouvrira le 23 décembre

Le président Riopel, de la nouvelle ligue de hockey Mont-Royal, qui jouera ses parties à l'Arena, le dimanche soir, a préparé le calendrier des joutes pour la prochaine série qui sera inaugurée le 23 décembre. Voici l'échelle des parties:

Première série
24 décembre. — Eureka vs Greys; Tacoma vs Saint-François-Xavier; Antonian vs C. P. Verdun.

30 décembre. — Tacoma vs Eureka; C. P. Verdun vs Greys; Eureka vs Saint-François-Xavier; C. P. Verdun; Antonian vs Greys; Eureka vs Tacoma.

13 janvier. — Greys vs Tacoma; Eureka vs C. P. Verdun; Saint-François-Xavier vs Antonian.

20 janvier. — Saint-François-Xavier vs Greys; Eureka vs Antonian; Tacoma vs C. P. Verdun.

Deuxième série
26 janvier. — C. P. Verdun vs Antonian; Tacoma vs Saint-François-Xavier; Eureka vs Greys.

2 février. — Saint-François-Xavier vs Eureka; Greys vs C. P. Verdun; Antonian vs Tacoma.

9 février. — Greys vs Antonian; Tacoma vs Eureka; C. P. Verdun vs Saint-François-Xavier.

16 février. — C. P. Verdun vs Eureka; Antonian vs Saint-François-Xavier; Tacoma vs Greys.

23 février. — C. P. Verdun vs Tacoma; Antonian vs Eureka; Greys vs Saint-François-Xavier.

Pittsburg, Pa., 4. — Harry Greb, de Pittsburg, a défendu son titre de champion poids-moyen en battant Bryan Downey, de Columbus, dans un combat de 10 rondes qui avait lieu ici hier soir.

C'était la première fois qu'une décision était rendue ici, une loi les permettant venant d'être passée.

Pour les sports d'hiver

Le comité des sports d'hiver de Montréal annonce aujourd'hui qu'il vient de conclure des arrangements avec un ancien policier de Montréal, possesseur de sept huskies et de deux vrais loups qu'il amènera à Montréal pour toute la durée des sports d'hiver, c'est-à-dire du 19 janvier au 23 février. Ce policier a capturé et dressé lui-même les deux loups.

ASSOCIATION DES SPORTS

TEL EST LE NOM QUE PORTERA LE COMITE DES SPORTS D'HIVER — DES ATTELAGES DE CHIENS A MONTREAL.

Une assemblée enthousiaste et optimiste du comité des sports d'hiver a eu lieu à l'hôtel Windsor dimanche dernier sous la présidence de M. A.-L. Caron. Etant présents MM. P.-L. Boulanger, H.-P. Douglas, C.-E. Gault, W.-R. Granger, J.-J. Fitzgerald et F.-G. Webber.

Il a été annoncé d'une façon définitive que le comité des sports d'hiver avait décidé de changer son nom pour celui d'« Association des Sports d'hiver » comme il avait été suggéré jeudi dernier. Il y aura aussi deux classes de membres choisis parmi tous les citoyens de Montréal. Ceux qui auront souscrit \$5 seront classés parmi les membres actifs du comité, tandis que ceux qui auront souscrit \$10 seront membres de la compagnie. Tous les souscripteurs de plus de \$10 deviendront par là même membre de l'association. On veut ainsi recueillir des fonds pour faire face aux dépenses de la saison prochaine et secondement pour mettre l'organisation sur une base permanente de façon à ce que les sports d'hiver deviennent un événement annuel à Montréal.

Chaque membre recevra une carte de membre spécialement pour lui et les grandes maisons de commerce qui prêteront leur concours à l'association recevront une carte montrant qu'elles sont membres de l'Association des Sports d'hiver. Le comité s'occupe activement d'amener des attelages de chiens et on se prépare à tracer des chemins autour de la ville afin de faire un Derby de chiens attelés et aussi pour donner aux touristes l'avantage non seulement de voir ces attelages en parade mais aussi pour leur donner l'avantage de pouvoir faire une promenade dans un de ces attelages.

Les chiens seront une attraction spéciale et surtout ceux que le comité s'occupe de faire venir de l'étranger attireront l'attention car il y a parmi eux deux loups véritables. On n'a jamais pu auparavant exercer les loups pour les atteler et Montréal sera vraiment favorisée d'être la première ville à produire une telle attraction.

M. H.-P. Douglas qui représente le club de ski de Montréal à l'exécutif a dit qu'il pouvait disposer de 20 membres pour s'occuper de recueillir les membres pour l'association. Il y a beaucoup d'enthousiasme dans les rangs et l'optimisme prévaut. Il prévoit que la saison obtiendra un succès gigantesque.

A LA COUR DU CORONER

Le greffier de la Cour du coroner vient de terminer le relevé des causes entendues au mois de novembre. Il accuse une diminution sensible sur le mois d'octobre. Au mois dernier en effet, 142 causes ont été entendues contre 118 pour ce mois-ci. Les enquêtes par jury se chiffrent à 15, contre 22 en octobre. L'an dernier, 112 causes avaient été réglées en novembre. Un total de 1,468 causes sont enregistrées jusqu'à date dans le pluri-mois de la Cour du coroner, soit 15 de plus que le grand total total des causes enregistrées durant l'année 1922.

Des 118 causes dont on dispose le coroner Ed. McMahon ou M. Lorenz Prince, coroner-suppléant, il y en a eu 103 sans jury. De ce nombre, il y a eu 54 verdicts de mort naturelle, 136 prononcés, contre 45 de mort accidentelle. Il y a eu quatre verdicts de suicide.

Les verdicts de mort naturelle se subdivisent comme suit: 35 personnes sont mortes d'une mort soudaine, tandis que 19 sont mortes soit à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, soit à l'hôpital de Verdun. Le mois dernier, il était mort 27 personnes dans l'un ou l'autre de ces asiles. Il n'y a pas eu de décès à la prison de Montréal à Bordeaux, non plus qu'à un pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Les 45 verdicts de mort accidentelle eux, se subdivisent en treize parties à savoir: 11 enfants sont morts-nés, 9 personnes ont fait des chutes les unes au travail, les autres dans le puit d'un ascenseur ou d'un monte-charge, d'autres enfin ont été victimes d'un garde-fou qui se brisa.

Trois ont été victimes de l'automobile. Des 7 personnes qui sont mortes à la suite de brûlures, 4 sont des enfants et ils ont été ébouillantés.

Trois personnes sont mortes d'asphyxie par submersion. Deux personnes se sont empoisonnées. Deux autres sont mortes d'asphyxie. Une autre est morte à la suite d'un accident de chemin de fer et une femme est morte à la suite d'un accouchement prématuré.

Des 15 causes entendues devant un corps de jury, 10 l'ont été dans des cas de décès dus à l'automobile.

Girardin battu

Québec, 4. — Kid Gagnon, de cette ville, a obtenu la décision aux points contre Georges Girardin, de Montréal, dans un combat de dix rondes.

En semi-finale Kid Mitchell, également de Québec, a gagné par un « knock-out » technique contre Wally Hopwood, de Toronto, à la huitième ronde. Les seconds du boxeur torontois jetèrent l'éponge après qu'Hopwood eût été couché pour la troisième fois dans cette reprise.

Joe Lynch gagne par K. O.

Newark, 4. — Joe Lynch, champion du monde des poids-coq, a conservé son titre hier soir lorsqu'il a mis Eddie Coulon, de la Nouvelle-Orléans, hors de combat à la troisième ronde d'un assaut qui était limité à douze reprises.

Dans le combat semi-final, Spencer Gardner a eu l'avantage sur Bud Dempsey, dans une bataille de douze rondes.

Les organisateurs ont annoncé que Young Stribbling se battra ici le 19 décembre.

LES SERIES DE LA M.B.A.

Les joutes disputées dans les séries des classes A, B et C de la Montréal Bowling Association, ont donné les résultats suivants:

CLASSE "A"				
	Strachan			
Bryson	198	172	188	553
Sullivan	178	188	231	597
Sparye	170	234	187	591
Desautels	207	212	183	602
Talbot	220	170	275	665
Totaux	968	976	1084	3008

Canadien				
Jacmain	151	169	206	526
Jodoin	191	189	170	550
Foucher	180	153	206	539
Bédard	164	233	181	578
Labelle	197	142	215	554
Totaux	883	886	978	2747

Bessner				
Suarez	173	171	190	534
Weinfeld	189	167	165	524
Moir	183	195	190	568
Mahoney	200	146	160	506
Bessner	148	179	178	505
Totaux	873	858	886	2617

Emerald				
Bolude	220	180	141	541
Mahoney	156	180	138	474
Keating	190	126		316
Frignon			174	490
Meunier	195	188	161	544
Bénard	166	192	177	535
Totaux	913	869	791	2570

BRAMSON				
Scott	155	159	205	519
Slakoff	145	153	155	453
Morarty	116	133	170	419
Tarte	131	189	176	496
Jarey	190	173	170	533
Totaux	737	807	876	2420

C.N.R. Terminal				
Emberg	200	165	167	532
Pearson	175	195	191	561
Blaindin	146	189	174	509
Coureville	211	194	195	600
Parmelee	245	152	148	545
Totaux	979	896	875	2740

Artcor				
Holt	143	131	155	429
T. Shipton	133	159	184	476
J. P. Shipton	145	164	183	492
Bell	170	165	140	475
Armstrong	168	191	182	541
Totaux	779	810	844	2433

Laurentides				
Stronach	167	177	165	509
Mann	142	192	203	537
Sutherland	168	168	133	469
Paradis	176	188	180	544
Skelly	153	161	159	473
Totaux	806	886	840	2532

Hochelaga				
Smithson	120	120	135	315
Decelles	154	143	140	437
Orphame	157	131	148	436
Boyle	131	123	154	388
Dubé	174	153	140	467
Totaux	716	672	717	2105

C. P. Lachine				
Paré	166	169	142	477
Sauvé	172	129	153	454
Moham	135	161	147	443
Millaire	120	149	157	426
Couillard	147	167	174	488
Totaux	740	766	753	2261

Bengard Clothes				
Jacques	149	125	158	432
Pandey	135	143	157	435
Tolstein	185	165	122	472
Robellard	130	136	158	424
Maloney	190	153	1	513
Totaux	789	724	703	2216

J. J. Joubert				
Lapierre	126	111	144	381
Beleau	128	178	172	478
Jonot	144	132	157	433
Major	146	147	174	467
Tresler	199	166	146	511
Totaux	741	734	793	2268

Plaza				
Lafrance	180	179	171	530
Paquette	133	138	156	427
Campbell	160	127	166	453
Fosbrooke	126	141	148	415
Marineau	137	191	174	502
Totaux	736	776	795	2317

North End				
Davis	158	156	127	441
Orr	135			135
Glasser	149	158	147	454
Gysler	166	168	134	468
Williams	134	168	160	462
Dockrell		150	123	273
Totaux	742	800	691	2233

Trois-Rivières				
Bettez, H.	172	176	156	511
Poliquin	157	192	157	506
Poliquin	186	198	181	565
Chrétien	170	168	181	519
Fournier	192	181	139	512
Totaux	884	915	814	2613

L'AFFAIRE DAUDET

LE MAGISTRAT BARNAUD
EST CHARGÉ DE L'ENQUÊTE

Le commissaire de police Faralig fera l'examen préliminaire de la cause — Le chauffeur du taxi dans lequel se trouvait Philippe Daudet persiste à dire que le jeune homme était seul dans la voiture — M. Léon Daudet accuse les anarchistes d'avoir pratiqué l'assassinat moral de son fils.

Paris, 4. — Le magistrat Barnaud a été chargé de l'enquête sur la mort du jeune Philippe Daudet et il a prié le commissaire de police Faralig de faire l'examen préliminaire de la cause.

L'enquête va commencer immédiatement. Le chauffeur Barjol, qui conduisait la voiture dans laquelle le jeune Daudet a été mortellement blessé, persiste à dire que le garçon se trouvait seul lorsqu'il lui demanda de le conduire à un cirque et que personne ne peut vraisemblablement être monté dans le taxi par la suite. Cette opinion semble corroborée par le policier que le chauffeur fit mander aussitôt après avoir entendu la détonation.

THEORIE DE L'ASSASSINAT MORAL

Paris, 4. (S.P.A.) — Les sensationnelles accusations portées par le chef royaliste Léon Daudet contre les anarchistes ont déclenché une instruction sur cet étrange mystère.

M. Daudet a expliqué hier au procureur public, M. Plouharan, sa théorie "d'assassinat moral". Il a accusé les anarchistes de s'être emparés de son fils Philippe âgé de 14 ans, d'avoir exercé sur lui une influence sinistre et de lui avoir inoculé un état d'esprit qui aurait pu pousser Philippe, ainsi nommé d'a-

près le prétendant au trône français, à tuer son propre père.

Dans cet état d'esprit, a déclaré M. Daudet, et sachant que les anarchistes avaient la lettre par laquelle il avait qu'il était anarchiste l'enfant n'avait pas d'autre moyen de sortir de sa triste situation que de s'enlever la vie.

Quelques médecins et psychologues déclarent que la conduite du jeune Philippe peut être due à une double personnalité, parce que le jeune homme avait le système nerveux malade.

La dépouille mortelle sera exhumée aujourd'hui. L'autopsie sera pratiquée et quelques anarchistes seront interrogés.

L'accusation d'assassinat portée par M. Daudet s'adresse à une personne inconnue. La police est convaincue qu'elle a affaire à un cas extraordinaire de suicide et considère que l'affaire sera terminée, du moins pour ce qui la concerne, dès qu'elle aura présenté son rapport au juge d'instruction, M. Barraud.

Le rapport comprend le témoignage du chauffeur de taxi dans lequel le jeune homme est mort, le certificat des médecins de l'hôpital et une copie du registre du commissaire de police. La police aidera à M. Léon Daudet à suivre toutes les pistes qu'il pourra indiquer, mais elle affirme qu'il appartient au père de prouver l'assassinat.

LES PROGRESSISTES FONT DE
L'OBSTRUCTION AU CONGRÈS

Le président Gillett n'a pu être réélu — La séance du Sénat a été très calme.

Washington, 4 (S.P.A.) — Les républicains mécontents ont empêché hier l'organisation du sixième congrès.

Le Sénat et la Chambre venaient à peine de se rassembler à midi que le groupe progressiste donna suite à des menaces de bloquer l'élection d'un président. La Chambre ajourna à midi, aujourd'hui, alors que les chefs républicains essaieront de nouveau de réélire le président Gillett.

Par contraste avec la Chambre, la séance du Sénat dura quarante-cinq minutes et fut dépourvue de tout incident. La comme à la Chambre, il y a peut-être danger d'obstruction, mais on n'en a pas fait, hier, et tout indique que la lutte sera différée jusqu'au moment où le président Coolidge aura prononcé son premier message annuel au congrès.

Le président ne peut toutefois adresser son message avant que la Chambre soit organisée et que le nouveau congrès ait commencé à fonctionner. Certains chefs ont af-

firmé que même le Sénat ne pourrait rien faire, à part de se prononcer sur les nominations et les traités.

Les chefs républicains et progressistes ont dit immédiatement à la fin de la séance hier que la lutte se continuerait aujourd'hui, mais il est probable que l'animosité fléchira entre les deux séances. Le bloc progressiste s'est réuni hier soir pour étudier la situation et arrêter son programme.

Le représentant Longworth, chef de la majorité, a déclaré que l'on ne ferait aucun compromis avec les insurgés pris ensemble, mais que l'organisation traiterait avec chaque représentant en particulier.

Le représentant Nelson, du Wisconsin, président du bloc progressiste, a fait savoir que son parti ne s'opposait pas tant au président Gillett qu'aux anciens du parti et que leur opposition avait pour but de forcer ces derniers à permettre à la Chambre de modifier ses règlements concernant l'élection de son président et de ses officiers.

LA CATASTROPHE DE BERGAME

Jusqu'ici 200 cadavres ont été retirés — Le roi Victor-Emmanuel est sur les lieux du désastre.

Bergame, Italie, 4. (S.P.A.) — Le roi Victor-Emmanuel est actuellement sur le théâtre du cataclysme qui a dévasté la vallée de Bergame. En dépit de la pluie, du froid et des conditions horribles du terrain, le roi a voulu se rendre compte de lui-même de l'étendue du désastre. Il a promis d'aider généreusement à la réparation des dégâts que l'on évalue à 200,000,000 de lires.

Le roi a visité les villages ravagés et les hôpitaux où il s'est entretenu avec les malades et les blessés. A l'endroit où s'élevait autrefois le village de Corna, le roi fut vite entouré de paysans, de montagnards et de cultivateurs qui l'accablèrent.

Le escadron d'énormes monticules de débris et parvint enfin à la gorge où le torrent de Dezzo se jette dans la rivière Oglio et d'où il put constater l'immensité du désastre.

La liste des morts est de plus de 600, d'après les derniers relevés. A Color, qui faisait partie de Dezzo, il n'y a que cinq survivants sur 175 habitants. A Corna, 150 personnes ont perdu la vie; à Dezzo, 219; à Bueggio, 14; à un autre petit village, 7. Soixante hommes ont perdu la vie aux différentes usines d'énergie électrique.

UN MONUMENT À Mgr FREPPEL

L'inauguration a eu lieu à Angers le 15 novembre — Mgr Rumeau a chanté une messe de requiem — Allocutions de NN. SS. Ruch et Rumeau et du député de Maine-et-Loire.

Paris, 23 (Par courrier) — Le 15 novembre a eu lieu, à Angers, l'inauguration de la statue de Mgr Freppel, ancien évêque d'Angers, ancien député de Brest, décédé le 22 décembre 1891. Ce monument est l'œuvre du sculpteur Léon Morice et est situé place Sainte-Croix. Avant la cérémonie officielle, a été chantée en la cathédrale une messe de requiem. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, officiait. Les cardinaux Luçon et Charost, présidents, assistés de trois arche-

vêques et de quatorze évêques. Avant l'absoute, l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, est monté en chaire et a fait l'éloge de Mgr Freppel en présence de tous les parlementaires de Maine-et-Loire et de toutes les autorités civiles et militaires.

Des discours ont été prononcés par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et M. Bougère, député conservateur de Maine-et-Loire, qui ont rappelé les éminents services rendus à la cause catholique par Mgr Freppel.

LA NAVIGATION

Le "Doric" arrive
à Portland

CE PAQUEBOT DE LA WHITE STAR A ACCOSTÉ À CE PORT LA NUIT DERNIÈRE ACCOMPAGNÉ DE SON PREMIER VOYAGE D'HIVER DE LIVERPOOL À PORTLAND EN PASSANT PAR HALIFAX — POUR SAUVER LA VIE D'UNE FILLETTE.

Le Doric, de la ligne White-Star Dominion, est arrivé à Portland la nuit dernière vers les 10 heures, venant d'Halifax où il avait laissé, dimanche matin, 70 passagers de cabine et 950 de troisième classe. Ce paquebot se trouve donc à avoir accompli sa première traversée d'hiver de Liverpool-Portland.

Deux convois spéciaux du Canada d'Halifax sont partis d'Halifax dimanche soir pour Montréal avec les passagers du Doric lesquels sont arrivés hier. Des bûcherons tchéco-slovaques remplissent le second convoi, qui sont venus pour travailler cet hiver dans des chantiers de la province de Québec et de la province d'Ontario.

A BORD DU MONTICALEM

Une dépêche reçue aux quartiers généraux de la compagnie du Pacifique-Canadien mande que le professeur N. Jarotzky, de Pétersbourg, est à bord du Monticalem actuellement en route pour St-Jean, N-B.

Le professeur Jarotzky, qui est une autorité, dit-on, en ravons X, s'en vient donner une série de conférences dans les principales villes du Canada. Aussiôt sa randonnée dans notre pays terminée, le savant russe se rendra à l'Institut Rockefeller, de New-York.

ARRÊT EN PLEIN OCEAN

La maladie d'une fillette de huit ans a été cause que deux paquebots ont dû s'arrêter en plein océan pendant plusieurs heures le jour d'Actions de grâce, son cas semblant devoir nécessiter une intervention chirurgicale. Voici les faits.

La fillette en question, Eleanor Fairchild, enfant du professeur et madame H.P. Fairchild, de l'Université de New-York, revenait d'Europe à bord du Minnewaska lorsqu'elle tomba subitement malade. Le médecin du bord, le docteur E. Seton Patterson, croyant qu'une intervention chirurgicale allait s'imposer d'urgence, appela à son aide, par télégraphie sans fil, le médecin d'un autre navire. Comme le Baltic se trouvait dans les environs, il répondit à l'appel. Les deux navires ont été en arrêt en plein océan de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

L'opération de la fillette n'a toutefois pas eu lieu, les médecins, après consultation, ayant conclu qu'elle pouvait être différée jusqu'après l'arrivée du Minnewaska à New-York.

L'EMPRESS OF CANADA

L'Empress of Canada, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est arrivée hier à Vancouver, venant des ports d'Orient. Ce paquebot fera maintenant escale dans ce dernier port jusqu'au moment de son croisière d'hiver de cinq mois. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, son départ de New-York est fixé au 4 janvier prochain.

DEBARDEURS D'HALIFAX

Halifax, N-E., 4. — L'Association des débardeurs d'Halifax et les armateurs, qui étaient en pourparlers depuis quelque temps concernant l'augmentation de salaire demandée par les débardeurs, en sont venus hier à une entente amicale. Un nouveau contrat a été signé qui accorde aux intéressés dix sous de l'heure d'augmentation. En vertu de ce contrat fait pour la durée d'une année et devant prendre effet en 1924, les débardeurs travaillant le jour recevront 65 sous de l'heure, et ceux travaillant la nuit 75 sous.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le Canada, de la ligne White-Star Dominion, est attendu à Halifax samedi de cette semaine, venant de Liverpool avec 35 passagers de cabine et 160 de troisième classe, en route pour Portland.

Le Monticalem, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Saint-Jean, samedi, venant de Liverpool.

Le Sarnia, de la ligne Anchor-Donaldson, est arrivé hier à Portland, venant de Glasgow via Halifax.

L'Antonia, de la ligne Cunard, est arrivé hier matin à Plymouth, venant de Montréal, en route pour Cherbourg et Londres.

Le Melita, de la compagnie du Pacifique-Canadien, est parti hier matin de Southampton à destination de Saint-Jean.

Le Suffren, de la ligne française, était attendu cet avant-midi à New-York, venant du Havre avec 179 passagers de cabine et 226 de troisième classe.

Le Berengaria, de la ligne Cunard, est arrivé à Southampton à 4 heures hier après-midi, venant de New-York via Cherbourg.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Le Canadian Winner est parti de Panama pour Avonmouth le 30 novembre.

Le Canadian Challenger est parti de Brisbane pour Sydney le 1er décembre.

Le Canadian Spinner est parti de Lytleton pour Wellington le 3 décembre.

Le Canadian Trooper est arrivé à Nassau le 2 décembre, venant des Bermudes.

Le Canadian Forester est parti d'Halifax pour les Bermudes et les Indes occidentales le 1er décembre.

Le service de la traversée à Longueuil se clôt pour la saison

Jeu de 6 décembre marquera la clôture du service de traversée à Longueuil pour la présente saison. Le dernier bateau partira du Monticalem à 8 h. 30 du soir, le dernier à 8 heures du soir, les habitudes de ce service forestier de noter la date et les heures de façon à s'épargner des ennuis et des contretemps. (vée.)

EN ANGLETERRE

DERNIER GRAND DISCOURS DE
M. BALDWIN

Le premier ministre a parlé hier soir à Liverpool — Il a cité les Etats-Unis comme exemple du protectionnisme — M. Lloyd George aura prononcé pas moins de soixante harangues durant la campagne — Les Londonniens interrompent M. Churchill.

Londres, 4. (S.P.A.) — Le premier ministre Baldwin a prononcé hier soir son dernier discours important de la campagne électorale devant une grande assemblée à Liverpool. "J'ai demandé un mandat au pays", dit-il, "et si je l'obtiens l'exercerai jusqu'à la dernière limite".

M. Baldwin a reproché aux chefs libéraux d'avoir gardé un silence complet sur la question des navires anglais qui sont menacés par le monde entier. Il a dit que l'idéal anglais était, en fait de navigation commerciale, une parfaite égalité dans toutes les parties du monde.

"On vous dit que la protection ruinerait nos industries", déclara le premier ministre; "mais comment se fait-il que les Etats-Unis ont exploité leurs immenses ressources nationales pendant des générations de protectionnisme? Aujourd'hui, ils nourrissent une population de plus de cent millions d'habitants et leurs habitants n'ont aucune existence sans pareille dans le monde entier".

"Je veux traiter l'étranger comme il nous traite, jusqu'à ce qu'il apprenne à nous mieux traiter".

Le premier ministre dit qu'il n'a pas l'intention de taxer les simples articles d'alimentation ou les matières premières. "Je propose, dit-il, d'imposer une taxe sur les produits usinés dans tous les cas où l'importation de ces marchandises jette nos ouvriers dans le chômage, une taxe suffisante pour annuler l'injuste avantage que l'étranger retire de la monnaie et des salaires, afin que nos concitoyens aient une chance équitable de faire concurrence et de gagner leur vie".

M. LLOYD GEORGE

Parlant à Norwich, hier, M. Lloyd George a déclaré que les protectionnistes avaient beaucoup parlé des Etats-Unis, mais que cette semaine même, le "shipping board" américain a fait savoir qu'il ne pouvait concourir avec la Grande-Bretagne parce que l'un des résultats du tarif était d'augmenter le coût des matériaux de construction navale et que l'on pouvait construire les navires sur la Clyde à 25 pour cent meilleur marché qu'aux Etats-Unis.

"L'Atlantique est libre-échangiste", s'écria M. Lloyd George. Indiquant moi un pays protectionniste d'Europe dont la monnaie se compare au dollar aussi favorablement que le souverain.

M. Lloyd George déploie une étonnante énergie. On calcule qu'il aura prononcé à la fin de la campagne soixante discours contenant environ 200,000 mots, tandis que

le total de M. Baldwin ne sera que de quelque 60,000 mots.

LADY ASTOR

La campagne de lady Astor dans Plymouth devient de plus en plus animée. Ses assemblées sont tumultueuses et interrompues par les travailleurs qui lui reprochent d'être une ancienne Américaine.

A une assemblée, hier, on lui a crié: "Retournez en Amérique, nous ne voulons pas de vous."

Lady Astor a vivement répliqué: "Non, je retournerai à Westminster. Vous allez me subir, que vous le vouliez ou non".

Le nom des Etats-Unis est prononcé plus souvent que celui de tout autre pays à cause du tarif Fordney, de la construction navale américaine et de l'amortissement de la dette anglaise. La question la plus disputée est de savoir si c'est le tarif qui a fait naître le problème du chômage aux Etats-Unis.

Jusqu'à présent le premier ministre Baldwin n'a pas daigné répondre aux nombreuses attaques lancées contre lui pour le rôle qu'il a joué dans l'amortissement de la dette anglaise aux Etats-Unis.

M. CHURCHILL

M. Churchill a déclaré à Londres, qu'il n'était pas nécessaire d'avoir agi avec une telle précipitation.

UN ARTICLE DU "TIMES"

Londres, 4. (S.P.A.) — "L'électeur de nos jours aime à écouter plutôt qu'à réfléchir, à être persuadé plutôt qu'à être convaincu", dit le "Times" dans un article où il condamne le retour de M. Lloyd-George aux anciennes méthodes.

Dans une autre page, le journal raconte que la candidate conservatrice dans la division St-Rollox de Glasgow, Mlle Violet Robertson, a été battue à coups de pied au cours d'une assemblée et qu'on a craché sur elle, que les usines d'automobiles d'Oxford sont gardées par la police et qu'un révérend qui présidait une assemblée libérale dans le Lincolnshire est descendu de la tribune pour mettre un interrupteur à la porte.

La campagne électorale prend, comme on le voit, une tournure brutale. Hier après-midi, M. Winston Churchill, qui parlait pour la première fois à Londres depuis le commencement de la campagne, a eu toutes les difficultés à se faire entendre.

M. R.-S. Brown, candidat conservateur dans Edmonton, Londres, est obligé de suivre l'exemple de M. H. Hogdin, candidat libéral dans North-Battersea, et de ne plus tenir d'assemblée. M. Hogdin est gardé à vue par la police et sa maison est protégée jour et nuit à cause des menaces qu'il a reçues de bravi.

LE SOVIETISME
ET L'ITALIE

MUSSOLINI INFORME LA CHAMBRE ITALIENNE QUE SON PAYS NE FERA AUCUNE DIFFICULTÉ POUR RECONNAÎTRE LE GOUVERNEMENT DES SOVIETS.

Rome, 3 (S.P.A.) — M. Mussolini a informé la Chambre des députés vendredi soir que l'Italie ne ferait aucune difficulté pour la reconnaissance du gouvernement des Soviets. "Il pense que toutes les nations tôt ou tard seront obligées de reprendre les relations avec la Russie, directement ou indirectement, et que du point de vue économique il serait à l'avantage de l'Italie de le faire."

Le premier ministre a donné à entendre qu'en retour de cette reconnaissance on demanderait au gouvernement russe d'accorder un bon traité commercial et des concessions pour l'obtention des matières premières dont l'Italie a grand besoin.

La situation économique italienne et russe, a dit M. Mussolini, était destinée à se compléter l'une l'autre, et comme l'Italie allait entrer dans une grande période de développement industriel, il croyait que la route du sud-est de l'Europe était sur le point de s'ouvrir pour elle.

Le premier ministre a affirmé que les négociations avec M. Jorandsky, représentant des soviets à Rome, avançaient favorablement, ajoutant qu'elles n'étaient influencées par aucune considération de la part des deux pays.

Un dîner à M. Graham

Jeu de 6 décembre à 1 heure de l'après-midi le club des "Journalistes" de Montréal donnera un dîner à M. George P. Graham, ministre des chemins de fer et canaux.

VIENDRAIT DE PARAÎTRE:

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.

En vente au Devoir et dans les principales librairies ainsi que chez l'auteur, 8, rue Charrier, Montréal, P.Q., 100; frais de port, 10 sous en sus.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

Le Plus Beau et le
Plus Grand Rayon de
Jouets à Montréal

occupe tout le premier étage de notre nouvelle annexe récemment terminée.

Nous ne croyons pas qu'il se soit encore vu à Montréal un rayon de jouets aussi spacieux ni aussi bien éclairé. Tout cet étage, nouvellement terminé, est une véritable féerie de jouets de toutes sortes que les enfants ne se lasseront pas d'admirer. Faites-leur le plaisir de les amener visiter ce magni-



Le Père Noël est tous les jours au rayon des jouets chez Dupuis. Il y reçoit les enfants de 3 à 4 heures et de plus, le samedi soir, de 8 à 9 heures.

Conservez les boutons-souvenirs numérotés qu'il distribue. Ces boutons ont une valeur et vous vaudront peut-être un des prix que nous annoncerons plus tard.

L'une des principales attractions au rayon des jouets est le kiosque des surprises. Ne manquez pas de le visiter.

Nappes

en coton non blanchi de qualité très pesante; bordure rouge autour; dimensions:

54 pouces x 54 pouces; prix..... 1.39

54 pouces x 60 pouces; prix..... 1.49

54 pouces x 78 pouces; prix..... 1.89

Nappes

en damas blanchi; choix de dessins; dimensions:

54 p. x 54 p. ; chacune..... 1.35

68 p. x 68 p. ; chacune..... 2.50

68 p. x 88 p. ; chacune..... 3.50

70 p. x 108 p. ; chacune..... 3.95

—Au rez-de-chaussée

3èm Jour de Notre Grande Vente de
SOIES

Choix de 10 tissus unis ou de fantaisie; toutes couleurs ordinaires ou nouvelles; valeurs de 2.50 à 3.95. Toutes au même prix. 1.89

—Au rez-de-chaussée

Meubles pour Cadeaux

PANIER à ouvrage, rotin de belle qualité; fini brun, naturel, gris ou ivory; 30 pouces de hauteur; commodément supérieur de 16 x 10 x 6 pouces..... 3.95

SECRETAIRES, dessus en véritable noyer fini semimant; dessus de 32 x 19 pouces; deux casiers, 1 tiroir; pied Louis XVI..... 13.75

ETAGERES PLIANTES en orme fini doré, 3 tablettes de dimensions 26 x 9 chacune; hauteur 48 pouces..... 5.75

BERCEUSES en fibres solides, fini brun; construction durable; dimensions du siège: 19 x 17; hauteur du dossier: 23 pouces..... 6.95

—Au deuxième.

Articles Appropriés comme
Cadeaux pour Hommes

MOUCHOIRS en toile, avec initiale brodée dans un coin; trois dans une jolie boîte..... 1.50

MOUCHOIRS en pure toile irlandaise; bord d'un 1/4 de pouce; dimensions: 17 x 17; la douzaine..... 5.50

CHEMISES en popeline, choix de nuances: tan, bleu, mauve, gris et blanc; prix..... 4.95

CRAVATES en tricot; dans de jolies boîtes de fantaisie; prix variés de 49, 95, 1.50, 2.00, 3.00 et 3.50

CRAVATES en soie, dans de jolies boîtes de fantaisie; prix variés de 95, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 3.00 et 3.50

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. — Eug. Dupuis, Vice-Prés. — A.-J. Goulet, Directeur-Gérant — rue Sainte-Catherine Est, Saint-André et Saint-Christophe.